

LA SECONDE RUEE S'ÉTEND AU NORD DE LA SOMME

Les Anglais repoussent partout l'ennemi Les Français attaquent et progressent

LA SITUATION

La grande ruee lancée jeudi par les Allemands contre le front franco-anglais, depuis Montdidier jusqu'au sud de la Somme, qui avait continué pendant une partie de la nuit suivante, s'est terminée par l'arrêt complet des assaillants sur les positions qu'ils étaient parvenus à occuper dans leur premier élan. Non seulement ils n'ont pas réussi en fin de lutte à élargir leurs très faibles gains de terrain, mais encore ils en ont reperdu une partie au cours des vigoureuses contre-attaques que nos troupes ont effectuées au cours de la journée d'hier. On peut donc dire maintenant d'une façon certaine que ce nouveau coup de béliar, grâce auquel l'ennemi espérait se rendre maître de la voie ferrée de Clermont à Amiens, a complètement échoué. Le seul résultat pratique que les Allemands aient obtenu dans cette lutte terrible c'est d'accentuer encore l'épuisement de leurs réserves et de faire mettre hors de combat les quinze divisions qui d'après les derniers renseignements y ont pris part.

Les contre-attaques locales que nos troupes ont dirigées contre l'ennemi au sud de Moreuil avaient uniquement pour but de rectifier leur front tel que les incidents de la lutte l'avaient tracé. Il y avait là sur certains points, notamment à l'est du village de Mailly-Raineval et, plus au sud, près de Grivesnes et de Cantigny, des positions importantes que des contingents allemands étaient parvenus à occuper et qu'il convenait de ne point leur laisser. Nos soldats ont mené à bien la mission qui leur avait été confiée. A l'ouest de Mailly-Raineval, ils ont délogé l'ennemi du bois de l'Arrière-Cour, situé à 500 mètres du village, et l'ont refoulé jusqu'aux premières maisons de la localité.

Les défenseurs de Grivesnes, qui avaient si vaillamment combattu la veille, ont continué leur pression au sud-est du village et ont chassé les Allemands de la ferme de Saint-Aignan, réalisant ainsi une avance de plus d'un kilomètre. Plus au sud, autour de Cantigny, nos soldats se sont emparés des hauteurs qui, au nord et à l'ouest, dominent la localité aux abords de laquelle ils se sont établis. Grâce à ces résultats d'importance secondaire en apparence, cette partie du front français se trouve consolidée. Nos soldats peuvent ainsi attendre dans de très bonnes conditions le nouveau choc que l'ennemi ne tardera peut-être pas à diriger contre eux lorsqu'il aura amené à pied d'œuvre des troupes fraîches pour remplacer celles qu'il a fait inutilement décimer.

Sur leur front au sud de la Somme, nos alliés ont eu à subir sur les positions à l'est de Villers-Bretonneux les assauts furieux de l'ennemi qu'ils sont parvenus à briser.

Les Allemands, épuisés, n'ont pas renouvelé hier leur offensive sur ce point. En revanche, l'armée de von Below a cherché à obtenir un succès au nord de la Somme, depuis la rive droite de cette rivière jusqu'à Bucoy, c'est-à-dire sur une étendue de 30 kilomètres; ce nouvel et puissant effort de l'ennemi a échoué complètement. Les Anglais ont infligé des pertes sanglantes aux assaillants et, les ont partout repoussés sans céder le moindre terrain. Ce succès des troupes britanniques complète l'impression favorable que laisse pour nous le début du second acte de la grande bataille de Picardie.

L'unité de direction stratégique sur le front franco-britannique

La commission de l'armée de la Chambre, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a entendu M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, qui lui a fait connaître les conditions dans lesquelles est réalisée l'unité de direction stratégique sur le front franco-britannique.

M. Clemenceau a ensuite indiqué comment le contrôle de la commission pourra s'exercer dans la zone des opérations militaires.

Conformément à ces indications, la commission, après le départ du président du Conseil, a réglé l'ordre des missions de ses délégués.

La commission a consacré la fin de sa séance à l'audition de M. Loucheur, ministre de l'Armement, qui lui a apporté des renseignements précis et très satisfaisants sur le matériel des armées et l'ensemble de nos fabrications de guerre.

La commission sénatoriale de l'armée a entendu également hier M. Clemenceau sur la situation militaire.

M. Paul Strauss a fait ensuite une communication relative à sa visite des formations sanitaires de l'armée d'opérations et sur le fonctionnement du Service de santé.

Dans les déclarations qu'il a faites aux membres de la commission sénatoriale, M. Clemenceau a fait montre d'une grande confiance très raisonnée et basée sur les faits qui se déroulent.

Voir en 2^e page :
LE PREMIER BAISER
Conté par Jean BERTHEROY

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

5 Avril, 14 heures.

Les Allemands ont continué leurs attaques pendant la nuit avec un acharnement qui ne s'est pas ralenti et en jetant dans la bataille des forces nouvelles. Nous avons identifié quinze divisions sur cette partie du front dont sept divisions fraîches.

Malgré la supériorité marquée de ses effectifs qu'il a dépensés sans compter, l'ennemi n'a pas atteint son objectif qui était la voie ferrée d'Amiens à Clermont, comme en témoignent les ordres saisis sur les prisonniers.

Nos régiments, par leur résistance pied à pied et leurs énergiques contre-attaques, ont maintenu leurs lignes dans l'ensemble et infligé à l'ennemi des pertes cruelles.

Tandis qu'au nord nous reportons nos positions aux abords ouest de Castel, nous rejetons l'ennemi du bois de l'Arrière-Cour, à l'ouest de Mailly-Raineval.

Au sud-est de Grivesnes, une contre-attaque brillamment menée nous donnait la ferme de Saint-Aignan que nous avons conservée contre tous les assauts.

Entre Montdidier et Noyon, la lutte d'artillerie a pris une grande intensité; nos troupes ont attaqué les lignes allemandes et conquis la majeure partie du bois de l'Épinette à 600 mètres au nord d'Orvillers-Sorel. Tous les efforts de l'ennemi pour nous en déloger ont été vains.

Plus à l'est, une opération locale nous a permis d'élargir nos positions au nord du Mont Renaud que l'ennemi, malgré ses affirmations mensongères, n'a jamais pu nous enlever.

5 Avril, 23 heures.

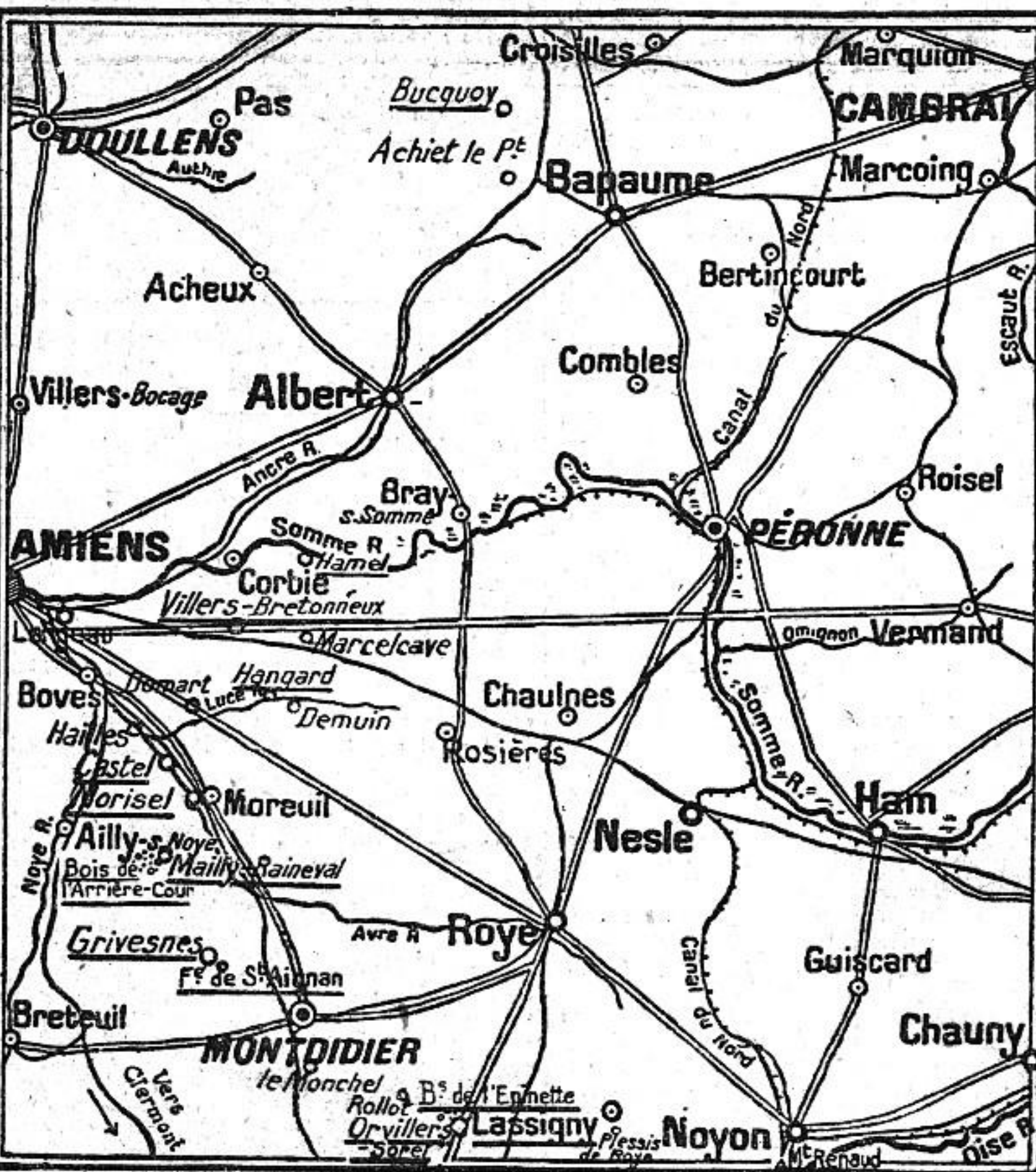
Les Allemands n'ont pas renouvelé leurs tentatives au cours de la journée sur le front au nord de Montdidier.

Nos troupes ont vigoureusement contre-attaqué l'ennemi et ont réussi à améliorer leurs positions sur plusieurs points, notamment dans la région de Mailly-Raineval et de Cantigny dont nous tenons les lisières nord et ouest.

Entre Lassigny et Noyon, l'activité des deux artilleries s'est maintenue violente.

Nous avons encore gagné du terrain dans l'après-midi au nord du mont Renaud.

Journée assez calme sur le reste du front.



COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

5 Avril, après-midi.

Entre la Luce et la Somme la lutte a continué avec la même violence pendant l'après-midi d'hier et jusqu'à une heure tardive de la soirée.

L'ennemi a employé des forces importantes et lancé des assauts répétés; ses attaques ont été rejetées et lui ont coûté des pertes sensibles; nos troupes ont été légèrement refoulées; elles occupent de nouvelles positions à l'est de Villers-Bretonneux.

Au nord de la Somme, l'artillerie allemande a fait preuve d'activité pendant la nuit dans le voisinage de Bucoy et dans la vallée de la Scarpe.

De bonne heure, ce matin, des concentrations de troupes ennemies près d'Albert ont été prises sous le feu de nos canons.

5 Avril, soir.

Ce matin, l'activité de l'artillerie en-

nemie et des mortiers de tranchées a augmenté au nord de la Somme. Elle a été suivie par une série de fortes attaques d'infanterie sur toute la partie du front de bataille qui se trouve entre la Somme et les abords de Bucoy.

Les derniers renseignements indiquent que les attaques de l'ennemi n'ont obtenu nulle part aucun succès et lui ont valu de nouvelles et lourdes pertes. Sur le même front, nos troupes ont exécuté une attaque heureuse près d'Hébuterne et pris deux cents prisonniers et quelques mitrailleuses.

Au sud de la Somme, aucune nouvelle attaque n'a été faite aujourd'hui par l'ennemi sur le front anglais.

Les rapports confirment que la lutte d'hier sur ce front a été du caractère le plus violent et le plus tenace en raison des assauts répétés contre nos positions à l'est de Villers-Bretonneux.

Le mouvement des troupes boches en Belgique

(Du correspondant du Petit Journal)

Le Havre, 5 Avril. — Le mouvement des troupes, devenu si important en Belgique et derrière le front, depuis quelque temps, a pris une intensité considérable. Les soldats allemands et les charrois mettent dans les moindres communes une animation extraordinaire. Tout le long de la frontière, partout, c'est un grouillement de « feidzrauen » qui se cachent pas leur

sentiment et annoncent tous une prochaine grande offensive.

Les grands chefs, Hindenburg et Ludendorff, ont installé leur état-major à Spa où ils logent eux-mêmes à l'hôtel d'Angleterre.

Le transport des voyageurs sur les chemins de fer est totalement interrompu depuis le 28 février et les frontières sont fermées sévèrement depuis cette date.

FOCH nous parle



(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front français, 5 Avril. — Foch nous a reçus.

Voilà quelque temps, parcourant les journaux allemands, nos hommes tombés sur le rétic d'une visite que les journalistes ennemis venaient de faire à Ludendorff. S'ils avaient vu Dieu durant les sept jours qu'il créait le monde, ils n'auraient rien écrit de plus débordant. Une tempête soufflait en permanence de la maison d'où ils sortaient, et dans l'âme du général et dans les couloirs et dans la cour... Ils avaient enjambré des milliers de kilomètres de fils téléphoniques; les dactylographes étaient si nombreux, tapaient si fort et si continuellement que pour s'entendre ils étaient contraints de crier. Des chevaux piaffaient, des motocyclistes pataquaient, des automobiles s'enfonçaient. On forgeait, on forgeait. Quand à Ludendorff il leur apparut entouré de lumière, une auréole autour du front et le Saint-Esprit volait au-dessus de son crâne. Il leur parla comme un tourment.

“ Le Boche est endigué ”, dit-il

Nous ne jetterons pas tant de feu. La vérité que nous avons à rapporter est assez grande pour que sans rien perdre de sa taille elle puisse se présenter nue. Nous n'avons pas vu de colombe. Nous ne nous sommes pas emparés dans les fils, les machines à écrire ne nous ont pas obligés à des cris. Nous sommes arrivés devant un édifice qui n'avait rien de surmural, nous avons pénétré sous un porche qu'aucune agitation n'émoussait. Un officier, un capitaine qui n'était nullement essouffé, vient nous prendre. On monte un escalier ou personne ne se bousculait. Une porte s'ouvrit. Il n'y avait même pas d'anti-chambre. Là, tout de suite, derrière une table, Foch travaillait. Le général des alliés se leva.

Il tenait son lorgnon à la main. Il était calme, si naturellement calme que du coup nous eûmes en pitié les assauts allemands voués à l'échec.

Regardez Foch, c'était voir se fermer les routes que l'ennemi voulait s'ouvrir.

— Eh bien ! messieurs, nous dit-il, nos affaires ne vont pas mal.

Maintenant, nous en étions sûrs.

Vous connaissez la situation. Le Boche — puisqu'il faut l'appeler par ce nom — est endigué depuis le 27. Vous le voyez d'après cette carte.

Foch se retourna. Derrière son bureau, contre le mur, une carte s'étalait. La carte du champ de bataille.

Nous nous avançâmes. Elle présentait des plans de différentes couleurs : bleus, jaunes, rouges, verts. C'étaient les tranches de terrain occupées au jour le jour par Ludendorff, l'homme possédé. Foch, sans le toucher, d'une main dégagée, en grand joueur, la parcourait pour nous du bout de son lorgnon. Il passait sur ces soixante kilomètres machurés avec la tranquillité de celui qui sait que l'essentiel n'est pas de prendre, mais de garder. Il avait l'air, par son geste léger du poignet, de savourer la vanité du chef allemand qui, ayant eu l'orgueil plus grand que la force, voyait aujourd'hui ses rêves encaqués dans ces lignes de crayon. Il le sentait se débattre entre ses griffes, se déchirer, s'entêter. Arrêtant le bout de son lorgnon sur le dernier trait rouge, le dessinant à peine, il dit :

“ Le flot expire sur la plage, c'est sans doute qu'il y a rencontré un obstacle. — Sans doute ! ”

“ Et tâchons de faire mieux ! ”

Il laissa la carte.

“ Maintenant, nous allons tâcher de faire mieux. ”

Et comme si l'action en marche — l'action ne dépendant plus d'aucune parole — s'était représentée soudain à son cerveau, il dit :

“ Il n'y a rien autre chose à dire. ”

De gros carons passant sur la place faisaient entendre le premier bruit de cette machine. Ce bruit pénètre et meubla le silence du cabinet. Nous l'écoutions, le général l'écouta. Y répondant, il ajouta :

“ Non, vraiment, il n'y a rien autre chose à dire. ”

Nous allions nous retirer :

“ Continuez votre tâche, messieurs, je vous souhaite un temps favorable. ”

Il pleuvait, la pluie battait même les carreaux. Le général regarda vers le dehors :

“ Il faut le prendre comme il est : il est favorable aux uns, il nuit aux autres. Il n'empêchera pas notre heure. Que chacun travaille ferme ; nous, nous allons travailler avec nos bras. ”

Il nous serra la main.

Nous n'étions pas sortis que Foch avait remis son lorgnon. Il s'était assis à sa table, sa tête déjà penchée sur son bureau. Il n'écouterait plus le passage des canons, ni celui des régiments montant. La bataille avait retrouvé son âme.

Albert Londres.

Le mensonge de Czernin prouvé par M. Clemenceau

Les conversations du comte Armand et du comte Revertera en Suisse

La présidence du Conseil nous communique la note suivante :

En arrivant au pouvoir, M. Clemenceau a trouvé des conversations engagées, en Suisse, sur l'initiative de l'Autriche, entre le comte Revertera, ami personnel de l'empereur, et M. le commandant Armand du 2^e bureau de l'état-major désigné à cet effet par le ministre de l'époque.

M. Clemenceau ne crut pas devoir prendre la responsabilité d'interrompre des pourparlers qui n'avaient donné aucun résultat, mais qui pouvaient fournir d'utiles sources d'informations. M. le commandant Armand put donc continuer de se rendre en Suisse sur la demande de M. le comte Revertera. L'instruction qui lui fut donnée, en présence de son chef, par M. Clemenceau, fut celle-ci : « Écouter et ne rien dire ».

Lorsque M. le comte Revertera fut enfin convaincu que sa tentative d'amorce pour une paix allemande demeurerait sans succès, il prit la peine, afin de bien caractériser sa mission, de remettre, le 25 février dernier, à M. le commandant Armand, une note de sa main, dont la première phrase est ainsi conçue : « Au mois d'août 1917, des pourparlers avaient été engagés dans le but d'obtenir du gouvernement français, en vue de la paix future, des propositions faites à l'adresse de l'Autriche-Hongrie qui seraient de nature à être appuyées par celle-ci auprès du gouvernement de Berlin. »

Le comte Revertera, solliciteur et non sollicité, avoue donc en ces termes qu'il s'agissait « d'obtenir du gouvernement français » des propositions de paix sous le couvert de l'Autriche à destination de Berlin. Et voilà le fait, établi par un document authentique, que M. le comte Czernin ose transposer en ces termes : « M. Clemenceau, quelque temps avant le commencement de l'offensive sur le front occidental, me fit demander si j'étais prêt à entrer en négociations et sur quelles bases. Non seulement, en parlant ainsi, il n'a pas dit la vérité, mais encore il a dit le contraire de la vérité. En France, c'est ce que nous appelons « mentir ».

Il est trop naturel que M. Clemenceau n'ait pu retenir son indignation quand il vit M. le comte Czernin, justement inquiet des conséquences finales de l'offensive, renverser si audacieusement les rôles et représenter le gouvernement français comme mendiant la paix à l'heure même où nous nous préparions, avec nos alliés, à infliger la suprême défaite aux empires centraux.

Il serait trop aisé de rappeler à quel point l'Autriche a fatigué Rome, Washington et Londres de ses sollicitations de prétendue paix séparée, qui n'avaient d'autre but que de nous faire glisser sous le joug dont elle fait profession de s'accommoder. Qui ne connaît l'histoire de la récente rencontre (en Suisse toujours) d'un ancien ambassadeur d'Autriche avec une haute personnalité de l'Entente. La conférence ne dura pas plus de quelques minutes. Cette fois encore, ce n'était pas notre allié qui avait sollicité l'entrevue, c'était le gouvernement autrichien.

M. le comte Czernin ne pourrait-il pas retrouver dans sa mémoire le souvenir d'une autre tentative du même ordre faite à Paris et à Londres, deux mois seulement avant l'entreprise Revertera, par un personnage d'un rang fort au-dessus du sien ? Là encore, il subsiste, comme dans le cas présent, une preuve authentique, mais beaucoup plus significative.

Le comte Armand, dont le nom est révélé dans la communication de la présidence du Conseil, est une personnalité parisienne très répandue. Commandant de réserve, il est attaché au 2^e bureau au ministère de la Guerre. Possesseur d'une propriété à Fribourg, le commandant Armand est parent éloigné du comte de Revertera, avec lequel il se rencontra en Suisse.

Ajoutons que le comte Armand n'était pas connu personnellement de M. Clemenceau à la date où se placent les événements dont il est question.

LE COMTE CZERNIN AVOUE

Bâle, 5 Avril. — On mande de Vienne :

un communiqué officiel dit :

Le ministre des Affaires étrangères comte Czernin a déclaré dans son discours du 2 avril à la députation du conseil municipal de Vienne ce qui suit :

« Quelque temps avant le commencement de l'offensive dans l'ouest, M. Clemenceau m'a fait demander si nous étions prêts à des négociations et sur quelles bases. D'accord avec Berlin, j'ai immédiatement répondu que j'étais disposé à le faire et que je ne voyais d'autre obstacle à la conclusion de la paix avec la France que les vœux de cette puissance en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine. »

On a répondu de Paris que, dans ces conditions, les négociations étaient impossibles.

L'agence Havas annonce le 3 avril que le président du Conseil des ministres français a déclaré, après avoir pris connaissance de cette déclaration, que le comte Czernin avait menti.

Il est répondu ce qui suit à M. Clemenceau :

« Sur l'ordre du ministre autrichien des Affaires étrangères, le conseiller de légation, comte Nicolas Revertera, a eu en Suisse plusieurs entretiens avec le commandant Armand, attaché au ministère de la Guerre français, homme de confiance de M. Clemenceau.

« Au cours d'un entretien à Fribourg, en Suisse, le 2 février de l'année courante, ces deux messieurs ont discuté la question de savoir si, et sur quelle base, une discussion pouvait amener la paix générale serait possible entre les ministres des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et de France ou entre des représentants officiels de ces ministres.

« Le comte Revertera, suivant les instructions du ministre autrichien des Affaires étrangères et selon l'ordre de ce dernier, a déclaré alors au commandant Armand, dans les derniers jours de février, en le chargeant d'en informer M. Clemenceau, que le comte Czernin était prêt à conférer avec un représentant de la France et qu'il considérait qu'une telle entrevue pourrait avoir du succès dès l'instant où la France renoncerait à ses intentions sur l'Alsace-Lorraine.

« Il fut alors répondu au comte Revertera, au nom de M. Clemenceau, que ce dernier n'était pas en état d'accepter la renonciation proposée à cette annexion de la part de la France, de sorte qu'une entrevue de délégués serait actuellement, suivant le point de vue des deux parties, sans utilité. — (Havas.)

Comment furent amorcés les pourparlers

M. Painlevé nous le dit

C'est sous le ministère Ribot, M. Painlevé étant alors ministre de la Guerre, qu'eurent lieu les pourparlers de Suisse entre un officier français et le comte Revertera.

Il était intéressant de savoir comment ces pourparlers avaient été amorcés et quelle était l'opinion sur la question de M. Painlevé.

L'ancien président du Conseil, que nous avons trouvé chez lui dans la soirée, a bien voulu nous dire :

— En juin 1917, un de nos officiers du second bureau, M. le comte Armand, se trouvait en Suisse où il avait rejoint sa femme malade et qui effectuait une cure d'hiver.

Un intermédiaire se présenta au comte Armand de la part du comte Revertera qui, par alliance, est un parent éloigné du comte Armand. De retour en France, l'officier du 2^e bureau fit part à ses chefs des sollicitations dont il avait été l'objet.

Ces sollicitations n'étonnèrent point le gouvernement, car elles venaient à la suite de nombreuses autres tentatives du même genre faites par l'Autriche pour tâcher de causer avec des représentants des Alliés. Le comte Armand lui-même, sans doute à cause de ses liens de parenté avec le comte Revertera, avait été pressenti plusieurs fois, et c'est en raison de cette insistance du représentant de l'Autriche que le président du Conseil, M. Ribot, résolut d'autoriser la rencontre.

Il fut bien entendu que le comte Armand ne serait muni d'aucun pouvoir, mais qu'il se rendrait en Suisse sous le couvert de l'information, il fallait connaître les desseins de l'ennemi.

La rencontre eut donc lieu en Suisse au

mois d'août 1917. Vous savez maintenant par la communication de M. Clemenceau quel en a été le résultat. Bien entendu, la tentative n'a pas été renouvelée, du moins jusqu'au 13 novembre, date à laquelle j'ai quitté le pouvoir. Mais il me semble, ce n'est là qu'une simple impression, que les démarches pressantes du comte Revertera ont dû se succéder après mon départ. C'est la note même du président du Conseil qui me le fait pressumer.

Je dois ajouter pour être complet que l'entrevue de Suisse ne fut autorisée qu'après que nous eûmes recueilli l'assentiment des Alliés.

N'avez-vous rien à dire, demandons-nous à M. Painlevé, au sujet des paroles écrites au comte Armand par le comte Revertera et où ce dernier parle « de pourparlers engagés avec le gouvernement français en vue de la paix » ? Est-ce à dessein qu'il paraît ignorer les alliés de la France ?

— Je réponds ceci seulement : c'est que si dépourvus de caractère officiel que fussent les paroles du comte Armand, une pensée les dominait : c'est que la France ne pouvait faire la paix qu'en plein et complet accord avec ses alliés.

Czernin donnerait bientôt sa démission

(Du correspondant du Petit Journal)

Zürich, 5 Avril. — Commentant les discours du comte Czernin, le Vorwaerts écrivait hier :

« Ce que Czernin raconte sur les pourparlers qu'il aurait engagés avec le gou-

vernement français est si fantastique qu'il faut attendre d'abord la réponse de Paris avant d'exprimer une opinion précise sur ce discours.

Le même journal reproduit une information du journal hongrois *Est*, suivant laquelle on croit dans les milieux politiques de Budapest que le comte Czernin donnera sa démission immédiatement après la signature de paix avec la Roumanie.

Suivant une autre dépêche de Budapest, le comte Andrássy serait candidat pour la succession de Czernin et cette candidature serait appuyée par le président du Conseil hongrois Wékler.

L'organisation des secours médicaux dans Paris en cas de sinistre

Voici les mesures qui ont été arrêtées pour l'organisation des secours médicaux dans Paris en cas de sinistre.

Un médecin militaire, en permanence dans chaque caserne ou poste central de sapeurs-pompiers (au nombre de 25), se porte sur le point de chute ou sur le lieu du sinistre, avec les sapeurs-pompiers. Il a à sa disposition : matériel et instruments de premiers secours, ambulance, un camion sanitaire automobile. Il donne sur place les premiers soins. En outre, les blessés peuvent être pansés dans l'hôpital civil ou militaire le plus voisin et dans cinq postes médicaux de pansement organisés par le sous-secrétaire d'Etat du service de Santé dans les arrondissements où il n'existe que peu d'hôpitaux.

Les blessés légers, sans aucune distinction entre civils et militaires, sont dirigés, le cas échéant, en voiture automobile, sur l'hôpital militaire ou civil le plus voisin.

Les blessés plus graves, ayant besoin d'une opération, sont envoyés sur les hôpitaux spéciaux, où est organisée en cas d'alarme, une permanence de chirurgie, prête à toute intervention.

La série de ces formations sanitaires forme un réseau à mailles serrées qui sera complété prochainement par l'organisation dans onze hôpitaux de l'Assistance publique, d'une permanence de même nature.

Enfin, en cas d'afflux de blessés, trois équipes chirurgicales mobiles munies de matériel, réunies dans de grands hôpitaux, sont prêtes à être envoyées en automobile et dirigées rapidement sur les formations où elles sont nécessaires. Elles ont été utilisées récemment pour le traitement des blessés de la catastrophe de l'église parissienne.

De plus, une réserve d'ambulances sanitaires a été prévue par le sous-secrétaire d'Etat du service de Santé, pour être mise à la disposition de la population au cas où le nombre des blessés serait particulièrement élevé. Elle a fonctionné récemment au moment de l'explosion de la Courneuve et a assuré l'enlèvement et le transport d'un très grand nombre de blessés dans des conditions qui lui ont valu d'unanimes félicitations.

La rentrée dans les lycées et collèges

La rentrée des élèves des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles restée fixée au 8 avril au soir pour les internes et au 9 avril au matin pour les externes.

Le témoignage d'un neutre à Reims

Le colonel Feyler a fait connaître dans le *Journal de Genève* le résultat d'une enquête qu'il a tenu à faire à Reims, au sujet des affirmations des Allemands suivant lesquelles un poste d'observation aurait été établi sur la cathédrale. On sait que le cardinal Lugin a opposé à ces mensonges un démenti éloquent.

Le colonel Feyler, trois quarts d'heure durant, a bien et tout regardé, et voici ce qu'il a vu :

"J'ai constaté le spectacle de la plus effroyable dévastation, mais rien qui de près ou de loin ressemblât à un poste d'observation militaire, ni la moindre trace de quoi que ce soit qui pût déceler qu'aucun poste de ce genre ait jamais existé. Pas de téléphone, pas un débris de carte ou de registre, pas la moindre encre quelconque, pas même un passage menagé n'importe où."

Le sucre pour les prisonniers

La nouvelle carte d'alimentation ne prévoit pas, et pour cause, l'allocation de sucre aux familles ayant certains de leurs membres prisonniers en Allemagne. De quelle façon se fera désormais l'attribution des deux cent cinquante grammes de sucre accordés chaque mois aux prisonniers.

On nous a déclaré à ce propos :

— Les familles ayant des prisonniers en Allemagne doivent faire, dans la mairie du domicile du prisonnier au moment de la mobilisation générale, une déclaration portant le nom, prénom, grade, régiment et domicile du prisonnier, et indiquant le degré de parenté de la personne qui fait la demande. Aussitôt que la vérification a été faite sur la liste des prisonniers domiciliés au début de la guerre, on remettra à la famille un bon spécial de 250 grammes valable pour le mois en cours. Il en sera ainsi chaque mois.

Les envois de colis

Les colis destinés à nos prisonniers en Allemagne leur parviennent dans de meilleures conditions qu'un mois de décembre dernier. Au cas où des colis ne seraient pas arrivés, adresser les réclamations au "Service des prisonniers de guerre", rue Pérignon, y joindre la lettre du prisonnier les avisant de la non-réception du colis.

Le *Petit Journal* ne saurait trop recommander aux parents de numérotar tous leurs envois, ce procédé permet aux prisonniers de préciser ceux qui ne leur sont pas parvenus.

La déroute sous-marine de l'Allemagne

M. Bertin, ingénieur en chef des constructions navales, nous dit pourquoi la guerre sous-marine a échoué

L'Allemagne avait dit : « Pour réduire sérieusement et rapidement nos ennemis, je vais rendre les mers chaumes de navires. » Et la ruée sous-marine fut déclenchée. Le programme boche était connu : couler tous nos bateaux et isoler ainsi tous les Alliés. La France était coupée du reste du monde ; la guerre était perdue pour nous. Le programme boche, du point de vue allemand, était merveilleux... Mais ce n'était qu'un programme.

Comment les Alliés ont-ils paré à cette terrible menace ? Nous l'avons demandé à M. E. Bertin, ingénieur en chef des constructions navales. L'éminent savant, qui venait de faire une communication sur ce sujet devant l'Académie des sciences, a ouvert ses dossiers pour le *Petit Journal* et à notre question : Pourquoi la guerre sous-marine est-elle en train d'échouer ? M. Bertin nous répond :

— Parce que, comme toujours, l'Allemagne a été trop gourmande. Elle a voulu, alors qu'elle n'en avait pas encore les moyens, terroriser la navigation. Manquant une fois de plus de psychologie, elle crut qu'en utilisant tout de suite ses quelques sous-marins, sans égard et sans ménagement pour personne, elle allait couler la plupart des bateaux qui naviguaient, alors que les autres, épouvantés, resteraient prudemment au port. Il y eut une période d'hésitation, mais elle fut courte. Le mal fit naître le remède. Les Alliés tonnèrent d'abord, puis, dans un beau geste de défi, s'organisaient pour la lutte à outrance contre le sous-marin perfide.

Et, résultat merveilleux, aujourd'hui la défense sous-marine est supérieure en efficacité aux moyens d'attaque des sous-marins. Les moyens de protection contre le sous-marin sont devenus si nombreux, si variés et leur nombre s'accroît à tout moment. En voici quelques-uns : barrage de mines qui encadrent les repaires de sous-marins ; armement des paquebots qui obligent les sous-marins à plonger et à ne plus attaquer qu'à la torpille. Comme un sous-marin est plongé va bien moins vite qu'un paquebot, celui-ci, par une fuite en zigzag, a de grandes chances d'échapper s'il a vu le sous-marin ; écrans de fumée dont se masquent les navires dans les passages dangereux ; suppression de la navigation isolée et formation de convois escortés par des convoyeurs à grande vitesse et porteurs d'une puissante artillerie ; hydravions et avions chargés de chasser le sous-marin, tâche dont ces appareils s'acquittent avec une maîtrise qu'on n'aurait point soupçonnée avant la guerre.

Et puis, surtout, il y a nos admirables flottilles de patrouilleurs, torpilleurs et chalutiers, armés de chasseurs toujours à l'affût d'un gibier de choix. Combien en ont-ils pris dans leurs filets, combien en ont-ils coulé de ces forçats qui expient par le fond le déshonneur de leur conduite contre les navires-hôpitaux et les navires neutres.

De l'accumulation de tous ces moyens de défense, il résulte aujourd'hui que la destruction des navires de commerce est descendue au-dessous de ce qu'elle était en 1915 et 1916, années cependant considérées comme calmes.

C'est la déroute après la ruée.

Vous ne concevez donc plus aucune crainte pour l'avenir ? insistons-nous auprès de l'éminent savant.

— Puisque je vous dis que c'est la déroute, insiste-t-il, gravement. C'est la déroute sous-marine allemande, parce que nous dominons ses moyens d'attaque et parce que Anglais et Américains construisent maintenant plus de bateaux que jamais. En Angleterre, en 1918, la production des cales dépassera le double des records antérieurs. Il sera lancé plus de 3.800 tonnes, de telle sorte que les pertes subies de août 1916 à août 1917 seront dépassées de 500.000 tonnes !

Et l'Amérique et le Japon, qui construisent en série, dépasseront encore ces chiffres.

« Je vous dis que c'est la déroute », nous dit encore tout heureux M. Bertin, qui répète ce mot avec la conviction et l'insistance de Caton mûrissant Carthage.

La hausse de la viande et les boucheries municipales

Au cours de la séance du Conseil municipal une délibération proposée par M. Desvieux a été adoptée. Elle est ainsi conçue :

« Vu la hausse de 1 fr. par kilo de viande nette, le bureau du Conseil est invité à faire d'urgence toutes démarches utiles auprès des pouvoirs publics pour intervenir contre les hausses injustifiées. »

M. Delavigne a fait ajouter : « Et invite l'Administration à organiser dans le plus bref délai les boucheries municipales dont la création a été décidée. »

LES SPORTS

CROSS COUNTRY

Le 5^e cross des "Ancêtres". — L'A.S. fera disputer demain matin, à Saint-CLOUD, la sixième épreuve du cross qu'il organise annuellement à l'intention des sportsmen âgés de plus de 40 ans. Les deux catégories "40 à 45 ans" et "45 ans et plus" de 60 ans, ont réuni 40 concurrents. Le départ de cette épreuve, qui obtient chaque année un très grand succès, sera donné à 10 heures, du terrain du Stade Français.

— C'est mon plus cher désir, vous le savez... Elle aussi, elle veut bien.

— Mais nous sommes encore en grand deuil, mes pauvres enfants...

— Qu'importe ! Nous ne voulons pas de tapage ni de cortèges... C'est dans la plus stricte intimité que nous désirons être mariés... et notre deuil, au contraire, nous permet, sans qu'on s'en étonne, d'agir ainsi.

— Alors que, voyez-vous... à force d'être heureux... à finir par devenir plus malheureux qu'on ne croirait.

— Eh bien... fit Mme de Lussan, il faut en parler à maman Lise... C'est elle qui décidera... mais vraiment elle ne s'attend pas de sitôt... et je vais bien la surprendre...

— Non, tante Antoinette, vous ne la surprenez pas, fit Pierre en riant.

— Je crois que Charlotte est en train de lui dire ce que je vous dis à vous.

— Et aussi éloquentement, je m'en doute... Ah ! je vois bien que nous n'aurons qu'à en passer par votre volonté, terribles enfants...

— L'instant d'après, Charlotte — sans que, cette fois, elle attendit d'être poussée — tombait dans les bras que, du plus loin qu'il l'avait vue venir, lui tendait son Pierrot.

— Tante Antoinette veut bien !

— Maman Lise aussi...

— Ah ! mon amour adoré...

— Mon Pierre...

Et la grand-mère qui, d'une allure plus lente, arrivait à son tour, n'eut plus qu'à se joindre à sa fille pour convenir avec

Le premier baiser

Chaque année, quand revenait le printemps, Marthe se sentait pénétrée d'une tristesse indicible ; la mélancolie qu'apportent les automnes n'était rien auprès de ce qu'elle ressentait en avril : toute cette blancheur nouvelle et fragile, cette blancheur sans feuillage dont le verger se remplissait tout à coup, cette blancheur éphémère qui semblait faite pour le clair de lune, qui était pareille à la neige, et que les ardeurs du soleil allaient bientôt dévorer, lui blessait l'âme plus cruellement que la lente tombée des feuilles. Très jeune, elle avait éprouvé cette impression, mais elle l'avait gardée secrète, de peur qu'on ne l'en raillât ; au tour d'elle, tout le monde se réjouissait, au contraire, de ce premier éveil de la nature ; on l'attendait, on le guettait avec impatience pour en saluer le retour. C'était d'abord, ça et là, dans la campagne, les amandiers, qui commençaient à laisser sortir leurs fleurs ; puis bientôt, comme si une mystérieuse contagion les eût touchés, les autres arbres fruitiers se mettaient aussi à blanchir. Tout devenait blanc, tout se revêtait de cette couleur froide, éblouissante et en apparence stérile qui jetait Marthe dans un inexplicable malaise. Elle ne se sentait mieux que lorsqu'un peu de vert courait entre les guirlandes, — un vert si tendre encore qu'il en paraissait liquide et jaune ; la terre alors prenait l'aspect d'un œuf en train d'être ouvert — l'œuf primordial d'où toute la création était sortie ; et la joie, la fécondité, la résurrection des sèves s'avaient flagrant.

Par un de ces matins triomphants, la jeune fille était descendue dans le jardin ; bien qu'elle n'attendait personne, elle s'était assise tout près d'une petite porte basse qui donnait sur le chemin des champs, et se n'était plus aux éternelles variations de la nature qu'elle songeait, mais à son propre moi, et aux choses nouvelles et troublantes qu'elle apercevait au fond de cet inconnu. Elle venait d'avoir dix-huit ans ; elle avait toujours vécu jusqu'ici d'une existence paisible, mesurée, monotone, dans cette banlieue parisienne, entre ses parents et quelques amis du dehors, entre ses travaux à l'aiguille, sa musique, ses livres et ses animaux préférés. Mais elle comprenait que cela ne lui suffisait plus ; il fallait àérer sa vie, y laisser entrer un autre élément d'activité, un peu de ce soufflé chaud qui passait sur les arbres chargés de promesses, et en hâtait la maturation. Elle n'osait présager ce que serait pour elle cette force dominante dont elle pressentait la venue. Justement parce qu'elle était passionnée et merveilleusement sensible, elle demeurait plus stricte et plus discrète avec elle-même que la plupart des filles de son âge ; — et si elle ne doutait pas que l'amour viendrait un jour la visiter, elle ne cherchait à lui donner ni une forme précise, ni un visage troublant.

Elle en était là de ses rêveries lorsque la porte céda sous une brusque poussée ; et, tel le Chevalier Printemps, un jeune homme parut sur le seuil, tête nue, les yeux remplis de lumière et la bouche étincelante. Elle s'était levée. Tous deux se contemplaient avec un évident plaisir. Leurs mains s'étaient prises, tandis que les mêmes exclamations leur échappaient :

— Marthe ! Marcel ! Comme il y a longtemps !...

Assis maintenant tout près l'un de l'autre, ils causaient comme de vieux amis. Marcel revenait de voyage, et il allait bientôt repartir ; en passant, il avait poussé cette porte, se souvenant des bonnes parties faites dans le jardin autrefois.

— Et le grand prunier ? Est-ce qu'il fleurit toujours ? demanda-t-il.

Marthe rougit. Cette question la ramenait à ses anciennes tentations de tristesse. Le grand prunier était là, tout blanc, au centre du jardin, s'élevant plus haut que tous les autres arbres. Ils se dirigeaient ensemble de ce côté. Peut-être subissaient-ils le même sentiment pudique, la même vague émotion. Ils se taisaient. Le soleil levant frappait cette masse immaculée, sans en flatter l'orgueilleux éclat, et on eût dit que sous ses branches il perdait de sa force et de sa chaleur.

— N'est-ce pas que c'est triste ? fit Marthe en hésitant.

Il la regarda, surpris. Il la trouvait changée, — plus expressive, plus touchante que lorsqu'elle était enfant. Elle aussi devait avoir l'âme en fleurs, une âme toute blanche, prête à laisser tomber cette liliace pure. Déjà le vent tiède, précurseur des étés, secouait leurs fronts, les agitant d'une étrange et insidieuse folie ; les pétales de l'arbre glorieux volaient comme des papillons exultants avant de joncher la terre ; c'était l'heure où l'amour passe et où s'échangent les premiers fugitifs serments.

Doucement, sans lui répondre, il avait attiré contre son cœur la vierge inquiète qui avait besoin d'être consolée, et avec une ferveur contenue, il baisait les tempes étroites, les paupières vacillantes et peureuses. Marthe avait fermé les yeux. Elle goûtait la douceur de cette caresse innocente, de ce chaste et muet abandon. Tout à coup, elle poussa un cri : les lèvres audacieuses venaient d'effleurer ses lèvres.

Elle s'était sauvée derrière un rang de vigne, au fond du jardin ; le Chevalier Printemps avait disparu, lui aussi. Reviendrait-il demain ? Reviendrait-il jamais ? Serait-ce lui qu'elle épouserait, ou bien un autre ? Elle ne le savait point ; elle ne cherchait point à le savoir. Mais une force singulière était née en elle ; — et toute sa mélancolie puérile, son effroi de l'inconnu, son fléchissement irraisonné étaient dissipés : elle attendait les promesses de la vie.

Jean Bertheroy.

L'évaluation de la propriété immobilière

La Chambre a consacré cette séance exceptionnelle à l'examen et au vote du projet concernant l'évaluation de la propriété immobilière en matière de successions et de donations.

La commission de législation fiscale apportait un texte nouveau, absolument différent de celui voté par le Sénat.

Après de nombreuses interventions, notamment celle de M. Klotz, ministre des Finances, on s'est mis d'accord sur un texte transactionnel ainsi libellé :

Pour la liquidation et le paiement des droits sur les mutations à titre gratuit entre vifs ou par décès et sur les échanges, les immeubles, les biens meubles ou immeubles, les valeurs mobilières, les valeurs étrangères, les valeurs de transmission, d'après leur valeur vénale réelle à la date de la transmission, d'après la déclaration estimative des parties.

L'ensemble du projet a été voté à l'unanimité de 439 votants.

Sur quoi la Chambre s'est ajournée à jeudi prochain.

Les marchandises prohibées seront saisies

Après l'adoption du projet de loi ratifiant la convention passée entre le ministre des Finances et la Banque de France, convention tendant à augmenter de 15 à 18 milliards le montant des avances à l'Etat, le Sénat a abordé hier la discussion du projet de loi tendant à la saisie, à défaut de production de l'autorisation réglementaire, des marchandises prohibées. La commission des douanes demandait à l'Assemblée de voter le projet tel que la Chambre l'a adopté.

M. Jean Morel, rapporteur, expose l'économie du projet qui a pour but de mettre fin à certains abus commis par les importateurs de mauvaise foi.

M. Gaston Menier et Brindeau adhèrent au principe du projet, mais présentent quelques observations, puis la discussion générale est close.

Au sujet des articles M. Tournon émet la crainte que certaines marchandises ne soient vendues à vil prix et que les acheteurs n'obtiennent des priorités de transport. Le ministre des Finances, le rapporteur Tardieu et le député M. L. en ont été informés. Le projet de loi qui est voté sans aucun changement.

LA MODE se vend partout 0.15

L'INDEMNITÉ DE COMBAT et le pécule des combattants

Le projet de loi déposé il y a quelques semaines par le gouvernement en vue de relever le taux de l'indemnité de combat et d'accroître le pécule des combattants est venu hier devant le Sénat qui l'a adopté à l'unanimité.

On se rappelle que le gouvernement avait proposé de porter de 1 franc à 3 francs l'indemnité journalière de combat, en laissant à la disposition des intéressés une somme de 0 fr. 50 et en portant le surplus au pécule. Le gouvernement avait, en outre, demandé que le pécule fût élevé au minimum de 1.000 francs pour les héritiers des combattants tués au cours de combats, depuis le 1^{er} janvier 1918, que l'institution du pécule fût étendue à tous les officiers marchant au combat avec leurs troupes. Enfin, le gouvernement avait accepté que le pécule fût majoré de 20 % pour chaque enfant mineur à la charge des mobilisés et que l'armée navale bénéficiât d'avantages égaux.

La Chambre a modifié sur certains points les propositions du gouvernement. Elle a décidé notamment de prélever sur l'impôt de combat, qui demeurait fixé à 3 francs une somme de 1 franc en numéraire au profit des combattants. Mais surtout la Chambre a voulu que le minimum de 1.000 francs fût assuré aux familles de tous ceux qui étaient morts en combattant depuis le premier jour de la mobilisation.

Ces modifications n'avaient pas été sans appeler quelques réserves de la part du gouvernement, notamment au point de vue budgétaire.

Mais s'inspirant des circonstances présentes, du désir très légitime des pouvoirs publics d'améliorer le sort de ceux qui se sacrifient pour le pays, le gouvernement, laissant de côté toutes les objections possibles, a demandé à la commission des finances du Sénat et à la Haute Assemblée de bien vouloir ratifier sans modification le texte adopté par la Chambre ; ce qui a été adopté.

Indemnité de "bombardement"

Sont admis au bénéfice de l'indemnité spéciale, dite de "bombardement", prévues par le décret du 31 mars 1916, les officiers subalternes, jusqu'au grade de capitaine du 2^e échelon inclus, et les militaires non officiers à solde mensuelle, relevant de l'autorité des généraux commandant les régions, en service dans certaines localités bombardées.

Cette indemnité est décomptée au taux unique, quels que soient le grade et la localité, de 1 fr. 25 par jour, et sur le pied de 30 jours par mois. Elle est majorée de 1 fr. 25 pour les militaires mariés et de 0,50 par personne à la charge de l'ayant droit. Cette majoration n'entre en ligne de compte qu'autant que l'entretien et la subsistance de ces personnes lui incombent présentement et effectivement.

L'indemnité de bombardement est allouée aux ayants droit pour toutes les journées de présence effective passées dans la place, y compris le jour d'arrivée et le jour de départ. Elle est supprimée de plein droit en cas d'absence temporaire pour quelques causes que ce soit.

Elle est exclusive de toute allocation spéciale aux troupes sur le pied de guerre, et notamment de l'allocation supplémentaire et de l'indemnité de combat.

Voici la liste des localités dans lesquelles l'indemnité est allouée ; cette liste est sujette à révision :

Aisne : Soissons, Remy, Vervins, Vic-sur-Marne.

Marne : Reims, Mourmelon-le-Grand.

Meuse : Verdun, Montmédy, Commercy, Baccarat, Ogniville, Vaucouleurs.

Nord : Dunkerque, Hazebrouck, Bailleul, Rosendael, Malo-Bains, Saint-Paul-sur-Mer, Armentières, Erquinghem-Lys, Nieuport.

Oise : Compiègne, Saint-Marguerite.

Pas-de-Calais : Aix-Neuville, Arras, Beaumont-Les-Loges, Béthune, Souvigny, Bienvillers-aux-Bois, Bully, La Conture, Fleurbais, Hermincourt, Laventie, Marcell, Mazingarbe, Neuves-Mines, Valenciennes.

Somme : Albert, Rogiez, Nesle, Roye, Bray-sur-Somme, Arrvillers.

Vosges : Bar-de-Laveline, Celles-sur-Plaine, Etival, Fraize, Moyon-Moutier, Plainfaing, Raon-l'Étape, Raves, Saint-Dié, Saint-Michel.

Territoire de Belfort : Belfort.

Seront exonérés des nouvelles taxes les objets achetés en 1917

On n'était pas très d'accord sur la date à partir de laquelle la nouvelle taxe sur les paiements devait être exigée. D'aucuns pensaient qu'elle était applicable depuis le 30 décembre 1917, époque où fut votée la loi, d'autres pensaient que c'était à partir du 1^{er} janvier 1918.

Le Sénat a tranché hier la question en votant un projet de loi disant que "sont exonérés de la taxe les paiements de marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques achetés avant le 1^{er} janvier 1918". Il n'y a donc plus de doute possible.

La "Coalition républicaine"

Un nouveau groupement vient de se fonder sous le nom de "Coalition républicaine". Il publie un manifeste imposant ses idées directrices : fortifier l'effort de la défense nationale pour rendre intangible l'indépendance de la nation ; pratiquer une politique sociale donnant confiance à la classe ouvrière ; réformer les appétits de ceux pour qui la guerre est une source de profits immoraux ; passer sans délai les maux causés par la guerre aux individus ; punir les coupables, mais faire que la justice ne paraisse pas se mettre au service des passions particulières ; préserver de toute atteinte la liberté d'opinion et de conscience.

La "Coalition républicaine" annonce qu'elle communiquera incessamment la première liste de ses fondateurs et adhérents. Les adhésions sont reçues provisoirement par M. Dalbiez, député, 4, rue Armand-Moisant.

LES AFFAIRES EN COURS

Les poursuites contre M. Ch. Humbert

Sans aucune discussion, le Sénat a adopté hier les termes du rapport de M. Millard concluant à la suspension de l'immunité parlementaire en ce qui concerne M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse.

L'enquête contre M. Caillaux

M. Joseph Caillaux a été amené, hier, à une heure de l'après-midi, devant le capitaine Bouchardon, qui l'a interrogé pendant plusieurs heures.

L'affaire Suzy Depsy

Le banquier Tremblay, le complice de Suzy Depsy, de Henri Jay et consorts, qui n'avait pas encore été interrogé sur les faits de commerce avec l'ennemi qui lui sont reprochés, a été amené, hier, devant le lieutenant Gazier qui, en présence de son défenseur, lui a posé une série de questions.

Le dossier du "Bonnet Rouge"

Le dossier d'instruction du *Bonnet Rouge*, qui comporte plus de trois mille pièces auquel a été joint le long rapport du capitaine Bouchardon, se trouvant en état, sera transmis aujourd'hui par le greffe du 3^e conseil de guerre au gouverneur militaire de Paris.

Prochainement, il sera retourné au 3^e conseil de guerre avec l'ordre de mise en jugement signé du gouverneur militaire. La date du 30 avril a été d'ores et déjà choisie pour l'ouverture des débats qui dureront une dizaine de jours.

La demande en revision du procès Bolo

La commission de révision qui siège au ministère de la Justice s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Selligmann, afin d'examiner la demande en revision du procès Bolo pacha, condamné à mort par le conseil de guerre de Paris. Elle a pris connaissance des deux lettres adressées au ministre de la Justice par le frère du condamné, Mgr Bolo, auteur de la demande en revision. Son rapporteur, M. Paul Bouloche, lui a ensuite soumis ses conclusions, après un minutieux examen du dossier qui lui avait été confié depuis quelques jours.

On sait que la commission fera connaître son avis au ministre de la Justice qui statuera.

Interrogatoire de Bolo pacha à la Santé

Déjà, par deux fois depuis sa condamnation à mort par le 3^e conseil de guerre, Bolo pacha a été interrogé par ordre du capitaine Bouchardon, lequel avait reçu des commissions rogatoires du capitaine Robert, rapporteur près le tribunal de guerre de Rome, chargé de l'enquête contre Cavallini, le complice de Paul Bolo.

Une troisième demande de renseignements a été reçue, émanant de Rome, que le capitaine Bouchardon a fait exécuter hier après-midi. Son substitut, le lieutenant Gazier, s'est rendu à la prison de la Santé et a posé à Bolo pacha la série de questions que contenait la commission rogatoire italienne.

Il est à peu près certain que c'est la dernière fois que Bolo pacha aura à répondre à un interrogatoire de cette nature. En effet, hier, au Palais, en annonçant que la commission siégeait au ministère de la Justice avait rejeté la demande en revision de Bolo, on ajoutait que le pourvoi en grâce du condamné allait être incessamment présenté au Président de la République et que le sort du condamné allait recevoir sa solution au plus prochain jour.

ECHOS

Dans le temple protestant de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, Paris (4^e), depuis une quinzaine de jours, les services (culte, cérémonies, instruction religieuse, etc.), se font dans les cryptes qui sont à l'épreuve des bombes.

En 1870-71, pendant la guerre et la Commune, quelques habitants de la banlieue s'y étaient réfugiés. Quelques-uns y avaient même apporté leurs lits.

Le dôme reçut le baptême du feu sous la forme et l'espèce de quelques obus provenant de batteries situées à l'est de Paris.

M. Henri Velschinger, membre de l'Institut, vient de prendre sa retraite de chef du service législatif du Sénat, où son départ laissera d'innombrables regrets. Il avait fondé ce service en 1876 et l'avait dirigé pendant quarante deux ans, après avoir été, au préalable, archiviste au Corps législatif et à l'Assemblée nationale pendant huit ans. Les souvenirs recueillis par M. Velschinger au cours de ce demi-siècle lui ont permis de les réunir sous ce titre : *Souvenirs d'un vieux parlementaire*. Dans sa retraite, l'éminent historien pourra continuer ses remarquables travaux.

Le Comité Michelet, alliance universitaire française, met en vente, au bénéfice de sa propagande et des œuvres de guerre, une gravure, œuvre du sculpteur Cogné, représentant une femme qui crie au monde : « Plus rien d'Allemand ! ». Pour la recevoir, envoyer à fr. 15 à la permanence du Comité Michelet, 6, Chaussée d'Antin.

Le célèbre pianiste Paderewski, devenu colonel américain, a été reçu par le président Wilson, qui lui a remis personnellement le décret de sa nomination. Le colonel est retourné ensuite à Pittsburgh où son régiment fait des manœuvres d'entraînement avant de partir prochainement pour la France.

LE SECRET de la Flamme

TROISIÈME PARTIE
LE DÉSASTRE

XI. — Quand l'amour parle (Suite)

Depuis plus d'un mois à présent, Pierre vivait au contact de cette créature de spontanéité et de charme... qu'il avait toujours adorée... et qui ne l'avait détesté, elle, que parce qu'elle l'aimait trop.

En dépit du deuil qui les mettait tous dans des vêtements sombres... en dépit des terribles épreuves par où ils avaient tous passé... il n'y avait plus dans les yeux de ces amoureux que de la joie et de l'espoir ressemblant déjà à la certitude.

Et puis, tout cela chez Pierre un désir ardent d'être plus heureux encore...

— Et un jour que Mme de Lussan était seule avec lui, dans ce petit salon de maman Lise où on s'était déjà avoué tant de choses...

— Tante Antoinette... lui avait-il dit en un brusque... un irrésistible élan... — donnez-moi Charlotte !

— Tu veux !...

(Copyright in the United States of America, by Paul Bertnay.)

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

— C'est mon plus cher désir, vous le savez... Elle aussi, elle veut bien.

— Mais nous sommes encore en grand deuil, mes pauvres enfants...

— Qu'importe ! Nous ne voulons pas de tapage ni de cortèges... C'est dans la plus stricte intimité que nous désirons être mariés... et notre deuil, au contraire, nous permet, sans qu'on s'en étonne, d'agir ainsi.

— Alors que, voyez-vous... à force d'être heureux... à finir par devenir plus malheureux qu'on ne croirait.

— Eh bien... fit Mme de Lussan, il faut en parler à maman Lise... C'est elle qui décidera... mais vraiment elle ne s'attend pas de sitôt... et je vais bien la surprendre...

— Non, tante Antoinette, vous ne la surprenez pas, fit Pierre en riant.

— Je crois que Charlotte est en train de lui dire ce que je vous dis à vous.

— Et aussi éloquentement, je m'en doute... Ah ! je vois bien que nous n'aurons qu'à en passer par votre volonté, terribles enfants...

— L'instant d'après, Charlotte — sans que, cette fois, elle attendit d'être poussée — tombait dans les bras que, du plus loin qu'il l'avait vue venir, lui tendait son Pierrot.

— Tante Antoinette veut bien !

— Maman Lise aussi...

— Ah ! mon amour adoré...

— Mon Pierre...

Et la grand-mère qui, d'une allure plus lente, arrivait à son tour, n'eut plus qu'à se joindre à sa fille pour convenir avec

ces amoureux, de la façon dont on allait enfin combler leur vœu le plus cher.

C'est alors aussi que Pierre, des premiers mots, fut bien obligé de dire à Mme de Lussan :

— Ce qu'il faut d'abord, tante Antoinette, parce que, avant d'avoir accompli cette formalité, nous ne pouvons rien... rien faire...

Elle avait déjà compris.

— Ecrire à Paris, répondit-elle en palissant.

— Il est donc à Paris ? demandait Charlotte tout oppressée.

— Oui.

— Comment le sais-tu ?

— Pour lui faire part du décès de ton grand-père, le notaire s'est informé. Il est à Paris.

— Et c'est toi, petite maman, qui vas cette fois...

— Il le faut bien, fit en soupirant Antoinette.

Et à Pierre :

— C'est entendu. J'écrirai ce soir et je te montrerai demain la lettre.

Merci, tante Antoinette... je n'ai pas besoin de la voir.

— Si, je veux te la montrer.

Et elle murmura, comme se parlant à elle-même :

— Au moins, de cette façon, résisterai-je à la tentation d'écrire des choses... Ah ! doulx je rougirais qu'un autre eût seulement le soupçon !...

Le lendemain matin, elle apportait à Pierre, tout ouverte, la lettre que pendant

la nuit, — comme en un supplice — elle avait écrite... et qui était ainsi conçue :

« Vous auriez peut-être le droit de vous étonner qu'une autre que moi vous fit part du projet qu'avec ma mère, nous avons formé d'unir Charlotte à un homme que j'ai l'âme, qui est aimé d'elle et dont la recherche, dans les douloureuses circonstances que vous connaissez, nous a comblé d'une joie inespérée. »

« C'est M. Pierre Fabert qui la demande en mariage, — l'enfant adopté par mes parents, et qui, sorti le premier de l'Ecole centrale, est devenu l'associé de M. Robert Gueydon, le grand fabricant de soie. »

« Il l'exploite avec lui une découverte qu'il a faite, qui révolutionne le monde de la soierie, et qui est déjà devenue pour eux une source d'énormes bénéfices. »

« Ils viennent d'acheter à ma mère le terrain de l'ancienne usine pour en construire une autre plus importante encore ; — et par une délicatesse que vous appréciez certainement, M. Fabert a voulu que le prix d'acquisition de ces terrains fût représenté par une part considérable dans les futurs bénéfices de l'usine. »

« Il assure ainsi à ma mère, ma fille et à moi une situation au moins égale à celle que nous avions avant la catastrophe. »

« Cette seule indication peut déjà vous faire juger des qualités de son cœur. »

« Je vous donne tous ces détails pour vous montrer que nous n'aimons pas

à la légère et que Charlotte trouvera dans ce mariage toutes les conditions qui peuvent garantir son bonheur. »

« J'ai la persuasion que cette assurance » diètera votre réponse que nous attendons pour unir ces enfants dont je souhaite que vous vous trouvez un jour assez rapproché pour que le père de Charlotte ne soit pas à jamais un étranger dans sa vie. »

« Antoinette de Lussan. »

— Est-ce bien ainsi ? demanda-t-elle à Pierre.

— C'est parfait. Je suis convaincu que courrier par courrier vous allez recevoir la réponse à cette lettre.

— Tu crois ?

— Si le comte de Lussan est un galant homme.

Elle soupira...

Et sans répondre à cette question indirecte :

— Eh bien... ferme-la... et fais-la mettre à la poste.

XII. — Le père

La lettre était ainsi adressée :

« A Monsieur le comte Gérard de Lussan, hôtel New-Castle, avenue des Champs-Élysées. »

C'était là son adresse officielle.

« Là, toutes les fois que les hasards de sa vie errante le ramenaient à Paris, là qu'il occupait toujours le même petit appartement à l'entresol de l'hôtel... »

« Sorte de garçonnière élégante qui, par la fait, lui coûtait bien moins cher qu'un

véritable appartement — et qui avait, pour lui, l'inappréciable avantage d'être assez voisin de la rue Pergolèse — et de l'hôtel de Stella Jorki.

A vrai dire, on n'avait guère de chance, sinon le matin... et bien irrégulièrement... de le rencontrer chez lui.

Mais, par contre, tout le long du jour, on était à peu près sûr de trouver le comte de Lussan chez la danseuse.

Pour lui, comme pour elle, cette vie presque commune était devenue plus qu'une habitude... un besoin.

Avec elle, il songeait moins à ce qu'il avait perdu... à ce qu'il ne retrouverait jamais... parce que jamais il ne pardonnerait à la mère de Charlotte l'abominable cruauté dont elle l'avait chassé de sa vie, quand il n'avait rien fait, — non, rien, — pour mériter cet outrage.

Au moins, chez Stella, dans la folie de cette vie désordonnée, — que la paix régnaît ou que ce fût la guerre, — n'avait-il pas le temps de se souvenir... de regretter !

Et elle avait besoin de lui, elle, pour se sentir aimée... pour se dire qu'elle avait toujours son pouvoir et son prestige.

Il ne voyait pas ce que voyaient les autres... ce qu'ils avaient la cruauté de dire parfois assez haut, pour qu'elle l'entendît : « Quelle vieillarde ! quelle dévotion marquée... que son maquillage, le jour sur tout, sautait aux yeux... »

PAUL BERTNAY.

(A suivre.)

COMMENT L'ARMÉE britannique va grandir encore

Londres, 5 Avril. — Le rédacteur parlementaire du Daily Telegraph dit que, d'après le projet du gouvernement relatif aux effectifs, qui sera prochainement soumis au Parlement, 150.000 à 200.000 hommes seront rendus disponibles par la fixation à 50 ans de la limite d'âge pour le service militaire.

Mais le nouveau projet comporte de nouveaux avantages. Un grand nombre d'hommes d'âge moyen pourront être affectés à la défense des côtes ou à la surveillance des voies de communication, rendant ainsi disponibles pour le front des hommes plus jeunes. En tenant compte des soldats recrutés par une révision sévère des cas d'exemption, on pourra obtenir un important total de nouveaux effectifs.

La conscription en Irlande

La question de la conscription en Irlande ne sera examinée qu'après la publication du rapport de la Commission irlandaise.

LA SITUATION MILITAIRE d'après le ministre de la guerre anglais

Londres, 5 Avril. — Le ministre de la Guerre publie le communiqué suivant :

Les Allemands ont depuis ce matin à l'aube déclenché de fortes attaques au nord et au sud de Dernancourt, au sud-ouest d'Albert, et dans la région de Moyenneville.

L'ennemi a réussi à prendre pied dans nos défenses à Dernancourt et au sud-ouest d'Albert. La situation en cet endroit a été rétablie à l'aide d'une contre-attaque.

Nos lignes dans la région de Mesnil et de Beaumont-Hamel ont été violemment bombardées. Une action d'infanterie a eu lieu près de Mesnil, mais sans que l'ennemi ait pu en retirer un avantage quelconque.

Les attaques de l'ennemi sur Moyenneville ont été repoussées.

Nos troupes faisant une attaque au sud-est de Gommecourt ont fait 120 prisonniers. La situation a été calme sur le front anglais au sud de la Somme.

Les pertes allemandes en officiers

Londres, 5 Avril. — M. Hamilton Fyfe, correspondant de guerre du Daily Mail, télégraphie à la date de jeudi :

« A l'heure actuelle, le corps des officiers allemands, composé principalement de la grande aristocratie et des hobereaux prussiens, est moins à l'abri qu'aux premiers temps de la guerre et est presque tout entier dans la bataille.

Dans la garde prussienne, on peut dire que tous les officiers sont des junkers. Un seul régiment, le 1^{er} régiment de la garde, a, dans cette bataille, perdu 32 officiers, dont un colonel. Un bataillon du 152^e a disparu, a perdu 12 officiers et un aîné appartenant au 18^e d'infanterie en a perdu 24. Un certain nombre de prisonniers ont reconnu que dans la rude bataille qui se livre, la plupart des officiers trouvent la mort. »

LE ROI GEORGE télégraphie à M. Wilson

Londres, 5 Avril. — Le télégramme suivant a été envoyé par le roi au Président des Etats-Unis :

« A l'occasion de l'anniversaire de la décision si importante des Etats-Unis de prendre part à la guerre pour la sauvegarde du droit des gens et de la justice, je désire vous adresser, Monsieur le Président, et par votre entremise, au peuple américain, les salutations amicales de la nation anglaise entière.

En cette heure critique où nos ennemis nous opposent une résistance acharnée, nous sommes unis comme elle ne le furent jamais auparavant, dans la résistance héroïque contre ces tentatives. Ces troupes sont soutenues par la pensée que la grande République de l'ouest, avec le même esprit et le même but que leur, fait tous ses efforts pour jeter, au moment suprême, toute sa force dans la lutte qui doit, une fois pour toutes, décider du sort des nations libres et du monde entier.

Les actions d'éclat des Américains sur terre et sur mer ont déjà démontré à l'ennemi son vain espoir, et chaque jour qui s'écoule au fur et à mesure que les troupes américaines débarquent en France en nombre toujours croissant, voit ses chances de succès diminuer.

Le peuple américain peut être certain que l'empire britannique, qui a subi l'épreuve pendant près de quatre années de guerre, consentira joyeusement des nouveaux sacrifices. La pensée que les Etats-Unis, guidés par vous, sont avec nous, corps et âmes, nous encourage dans notre résolution de déjouer complètement, Dieu aidant, les desseins de l'ennemi et d'établir le règne du droit et de la justice sur terre.

M. LLOYD GEORGE au baron de Broqueville

(Du correspondant du Petit Journal)

Le Havre, 5 Avril. — Voici le télégramme de M. Lloyd George en réponse au télégramme du baron de Broqueville :

« Veuillez accepter les remerciements les plus chaleureux pour votre télégramme. L'armée britannique est fière de recevoir une telle marque d'encouragement d'un pays qui a fait de si grands sacrifices pour la cause de la liberté et de la justice dans le monde.

Signé : LLOYD GEORGE.

Les socialistes minoritaires boches sont pourchassés

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 5 Avril. — Le Vorwärts annonce que les autorités militaires allemandes continuent de pourchasser un peu partout les chefs du socialisme minoritaire. On vient d'arrêter, à Düsseldorf, le directeur de la Dusseldorfer Volks Zeitung, Pfeiffer, ainsi qu'une propagandiste minoritaire très connue dans la région rhénane, Mme Agnès.

Des Japonais débarquent à Vladivostok

Washington, 5 Avril. — Le consul américain de Vladivostok fait connaître qu'une petite force navale japonaise a débarqué pour protéger les vies et les propriétés.

DEUX FOIS ils ont fait à la France des offres séduisantes

Londres, 5 Avril. — Le correspondant londonien de la Liverpool Daily Post dit :

« Si M. Clemenceau le désire, il aura peu de difficulté à justifier sa déclaration tranchante : « Cernin a menti ». Non seulement la France n'a pas sondé l'Autriche en vue de la détacher de l'Allemagne, mais ce fut le contraire qui se produisit. »

C'est le secret de tout le monde que pour la seconde fois pendant la guerre les puissances centrales ont fait une offre séduisante à la France. Toutes les questions dans lesquelles la France est intéressée devaient pratiquement être résolues en faveur de la France, mais l'Allemagne devait être libre d'en user avec les alliés de la France.

A part la considération de loyauté, les Français se rendent compte que l'offre n'était pas si séduisante qu'elle le paraissait, car ils ne virent rien de nature à en garantir l'exécution si l'Allemagne parvenait à se débarrasser des autres puissances de l'Entente.

Le discours du comte Cernin en finit une bonne fois avec l'idée que, contrairement au comte Hertling, il désirait une paix sincère. Le comte Cernin a prouvé qu'il était un simple écho de Berlin, et le mépris avec lequel M. Balfour traita ses discours antérieurs est maintenant complètement justifié. — (Havas.)

Les Etats-Unis approuvent la réponse de M. Clemenceau

New-York, 5 Avril. — Les déclarations du comte Cernin, par leur cynisme, produisent une impression de stupeur et de dégoût aux Etats-Unis.

Le New-York Times se demande si Cernin ne se moque de l'univers en osant encore parler des quatre conditions de paix que le président Wilson avait énumérées comme une base possible de négociations.

Ces quatre conditions de paix, écrit le Times, doivent être désormais reléguées dans les archives de la diplomatie. Le président Wilson avait énuméré un certain nombre de principes nécessaires de paix. Ces principes ont été outrageusement violés par l'Allemagne et l'Autriche dans leurs traités avec la Russie, l'Ukraine et la Roumanie. Il est donc inutile de parler encore des bases de paix que l'Allemagne et l'Autriche ont ouvertement rejetées.

Il existe une récente déclaration de M. Wilson sur les conditions nécessaires de paix qui, probablement, a échappé à l'attention de Cernin. Quand, voici quelques jours, l'évêque Henderson demanda à M. Wilson s'il était toujours d'avis que « la puissance allemande était une chose sans conscience, sans honneur, incapable de faire la paix », qui devait être écartée, le président répondit que ces paroles exprimaient sa pensée invariable et son but inflexible.

Voilà en effet quelle est la résolution des Alliés. Quand Cernin sera prêt à causer de paix sur cette base, il trouvera qu'il parle à l'ennemi. Le World écrit que l'Autriche d'aujourd'hui ne diffère pas beaucoup de l'Autriche de l'époque napoléonienne « comme réactionnaire et comme cynique ».

Cernin est le successeur légitime de Metternich. Il écrit et parle adroitement, mais il n'est pas son propre maître pas plus que Metternich ne l'était pour la guerre et pour la paix. Il appartient corps et âme à Berlin.

Le New-York Tribune trouve parfaite la phrase lapidaire de Clemenceau : « Cernin a menti », et il ajoute :

« Le comte Cernin a menti pas seulement relativement à l'Alsace-Lorraine, mais à M. Clemenceau ; il ment sur tout et notamment sur l'attitude des puissances centrales envers la paix. Ses ouvertures de paix sont des mensonges, elles ont simplement pour but de créer la confusion parmi les alliés et d'excuser le crime commis par l'Allemagne à Brest-Litovsk. »

Tous les autres journaux publient des commentaires analogues insistant sur le fait que quand bien même l'Allemagne céderait sur la question d'Alsace-Lorraine, la paix pour l'Amérique ne pourrait pas être rétablie, tant que l'Allemagne ne céderait pas sur les autres questions vitales et notamment tant que le traité de Brest-Litovsk resterait debout.

« La détresse de guerre nous accompagnera en temps de paix », dit Michaelis

Amsterdam, 5 Avril. — Avant de prendre possession de son nouveau poste, le gouverneur de Poméranie, von Michaelis, ancien chancelier, a prononcé à Bennekstein, un discours, au cours duquel il a dit, suivant les Neuesten Nachrichten de Brunswick :

« Nous devons regarder en face le fait que la détresse de la guerre nous accompagnera en temps de paix. Nous devons nous préparer dans notre intérieur à supporter la détresse en temps de paix sans murmurer. La rareté et les hauts prix resteront, non seulement pour les vivres mais aussi pour les vêtements et les chaussures. »

LE GOUVERNEMENT BELGE est sans nouvelles de M. Destrée son ambassadeur à Petrograd

(Du correspondant du Petit Journal)

Le Havre, 5 Avril. — On annonce que M. Destrée, député socialiste de Charleroi et ministre de Belgique, aurait été blessé en Finlande. Au ministère des Affaires étrangères on nous a déclaré que l'on était sans nouvelles du ministre belge, qui est en ce moment en Finlande. On ne peut donc confirmer ni infirmer l'information. Toutefois, le ministre a télégraphié à Stockholm pour avoir des précisions à cet égard.

Les Allemands avancent en Ukraine

Bâle, 5 Avril. — Le communiqué allemand d'aujourd'hui signale que les troupes allemandes, avançant dans la vallée du Dnieper, ont pris Ekaterinoslav après un combat. — (Havas.)

Le débarquement boche en Finlande

Londres, 5 Avril. — Une dépêche de Petrograd à l'agence Reuter annonce que les forces allemandes débarquées à Hangö comportent de douze à quinze mille hommes.

Retour de M. Baker à Paris

M. Baker, secrétaire de la Guerre aux Etats-Unis, de retour d'Italie, où il a visité le front italien, est rentré à Paris.

Les résultats de nos bombardements sur Carlsruhe, Trèves et Metz-Sablons

Lors des derniers raids d'avions à Carlsruhe, nos bombes sont tombées sur la gare et ont gravement endommagée ; il y a eu quarante tués et environ une centaine de blessés.

A Trèves, c'est une usine de munitions qui a sauté ; nombreuses victimes et dégâts sérieux.

A la gare de Metz-Sablons, nos bombes endommagent une première fois sérieusement huit locomotives ; une seconde fois elles font sauter un train de munitions ainsi qu'un gazomètre. Le feu s'est communiqué à plusieurs wagons chargés d'explosifs. Plus de cinquante morts et des dégâts matériels importants. — (Officiel.)

Le Kaiser visite Carlsruhe

Bâle, 5 Avril. — On annonce que le Kaiser était hier à Carlsruhe où il est resté seulement quelques heures, pour repartir pour le grand quartier. — (Havas.)

Parmi les avions boches abattus l'un est descendu par nos mitrailleuses

(Officiel français) 5 Avril, soir. Dans la journée du 3 avril, cinq avions ennemis ont été abattus, dont un par le tir de nos mitrailleuses. En outre, un ballon captif allemand a été incendié par un de nos appareils.

Dans la nuit du 2 au 3 avril et dans la journée du 3, notre aviation de bombardement a fait de nombreuses sorties. Vingt-trois mille kilos de projectiles ont été jetés sur les cantonnements, gares et établissements de l'ennemi. Des incendies ont été constatés, notamment dans les gares de Loon et de Saint-Quentin.

Il se confirme que cinq nouveaux avions ennemis ont été détruits par nos pilotes les 27, 31 mars, 1^{er} et 2 avril.

Communiqués des Alliés

Une douzaine d'appareils boches descendus

(Officiel britannique) 5 Avril, 4 heures du matin. — Le 4 avril, le temps a encore été peu favorable à l'aviation mais n'a pas empêché nos machines de faire plusieurs vols pour reconnaître le front de bataille et attaquer des objectifs terrestres avec des bombes et des mitrailleuses.

Un engagement a eu lieu durant lequel une douzaine de nos avions ont été abattus et d'autres forcés d'atterrir. Une quinzaine a été détruite. Cinq de nos avions manquent.

ITALIEN

Rome, 5 Avril. — Commandement suprême. Sur le front montagnard l'ennemi a exécuté des tirs de harcèlement insistants sur nos lignes du plateau d'Asiago.

De notre côté nous avons dispersé des groupes sur les pentes occidentales de l'Ortler et battu des troupes en marche sur les arrières et des charrois allant de Susegana à Conegliano.

Nos patrouilles en reconnaissance ont capturé quelques prisonniers dans la Vallarosa, en Italie, un petit poste au sud de Canote, et repoussé par leur fusillade des patrouilles dans la région de Fener.

Le long de la Piave, l'activité des deux artilleries a été par intervalles plus intense. Le nord a provoqué quelques incendies dans les positions ennemies et détruit des passerelles devant les Graves.

Des avions anglais ont abattu trois avions ennemis sur Cismon et ont obligé un quatrième à atterrir près de Strigno.

ARMÉE D'ORIENT

4 Avril. — Plusieurs reconnaissances ennemies ont été dispersées sur le front britannique et sur le front serbe.

Un nord de Monastir, notre artillerie lourde a exécuté avec succès des tirs de destruction sur les batteries ennemies.

Les avions alliés ont jeté quinze cents kilos d'explosifs sur les voies ferrées du Vardar et de Strés-Drama. Un avion ennemi a été abattu.

ILS NE CROIENT PLUS à l'efficacité des sous-marins

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 5 Avril. — Un des principaux organes de la nouvelle offensive de paix des Allemands est le Berliner Tageblatt, qui publie depuis quelque temps des articles préconisant un arrangement avec l'Angleterre. Dans le numéro de mercredi, le capitaine Persius, collaborateur naval du Tageblatt, écrit qu'il est dangereux de s'imaginer que la guerre sous-marine peut réduire l'Angleterre à merci dans un délai appréciable. Pour cette étude différents renseignements qu'on possède sur les pertes de tonnage des Anglais et il conclut que ces pertes ont été considérablement exagérées.

Ce que l'examen des papiers de Hugo Schmidt a prouvé

Londres, 5 Avril. — Selon le correspondant du Morning Post à Washington l'examen des papiers de Hugo Schmidt, l'agent de la Deutsche Bank, a fourni au gouvernement, outre la preuve certaine des contacts directs entretenus par Bernstorff avec Bolo, des renseignements de tout premier ordre.

Ces papiers ont notamment permis à l'atorney général de connaître les noms de 40.000 personnes et firmes américaines qui souscrivent, par l'entremise de la Deutsche Bank, à l'emprunt allemand, pour une somme totale de 100.000.000 de livres sterling. Au moment de l'émission de cet emprunt, l'Amérique était encore neutre et l'opération n'était pas licite, mais l'information n'en est pas moins utile, car elle a signalé à l'attention de la Société générale certains hommes qui, précisément, affirmaient leur loyalisme envers l'Amérique.

Cet examen a encore révélé le mécanisme des opérations auxquelles les Allemands se livraient pour acheter, par l'entremise des neutres, à des maisons anglaises de l'Afrique du Sud, de l'Australie et des Indes, de la laine, du coton, de la résine et toutes les matières premières dont ils ont besoin.

Pendant qu'il assassinait des fidèles dans une église le Kaiser priait !

Amsterdam, 5 Avril. — Le Kaiser a passé le Vendredi Saint en prières et en attendant par intervalles des rapports sur les opérations au front occidental. Le matin, il a assisté, avec une cinquantaine d'officiers, au service religieux célébré dans une petite chapelle « quelle part en France ».

Il s'est rendu ensuite en automobile à une distance de dix milles de la petite chapelle pour voir l'artillerie bombarder les positions britanniques.

Pendant qu'il causait avec le Kronprinz, l'opérateur du téléphone l'avertit que les pièces françaises avaient allongé leur tir et que le général de division qui commandait le secteur avait donné l'ordre de se retirer promptement. Le Kaiser suivit l'avis et s'éloigna précipitamment.

Les obsèques de M. et Mme Stroehlin à Genève

Genève, 5 Avril. — Les obsèques de M. et Mme Henri Stroehlin, qui ont eu lieu cet après-midi, ont revêtu le caractère d'une grande et digne manifestation de sympathie populaire.

Parmi les couronnes on remarquait celles du Président de la République française, du Conseil fédéral, du gouvernement français, du ministre de Suisse à Paris, du conseiller d'Etat de Genève, des autorités de la ville de Genève, de la colonie suisse à Paris, du personnel de la légation suisse à Paris, de la Ville de Paris, du département de la Seine, etc.

Le service funèbre a été célébré au temple de Plain-Palais. Pendant la cérémonie religieuse, les deux cercueils étaient exposés sous le porche de l'église, gardés par des gendarmes en grande tenue.

Les victimes de l'église bombardée

Voici les noms des dernières victimes identifiées à la Morgue ou qui ont succombé aux suites de leurs blessures, soit dans les hôpitaux, soit à leur domicile :

Mme Marie-Louise Clément, née à Maizières-sur-Loire (Lorraine), 47 ans, demeurant 10, rue des Francs-Bourgeois ; Mme Berthe Leclerc, 58 ans, rue des Tanneurs, à Roanne, et 25, avenue de Marigny, à Paris ; M. Hermann Mullen, 36 ans, né en Amérique, représentant de commerce, 218, rue de Rivoli ; Mlle Madeleine Floch, 38 ans, 84, rue des Montfauts ; Mlle Marie-Juliette Eschallier, 33 ans, 62, quai de l'Hotel-de-Ville.

Mme Josephine-Stéphanie Arvenge, 36 ans, née à Arvielliers (Haute-Saône), 11, rue de Valenciennes ; Mme Marie-Thérèse Brisset de Morcourt, 42 ans ; Mlle Andrée Plon, 30 ans, née à Crépy-en-Valois, 38, rue Pierre, à Neuilly ; Mlle Henriette-Charlotte Thevenin, 33 ans, employée de banque, 46, rue de Rivoli ; Mlle Louise Mouton, 28 ans, institutrice, avenue Saint-Foy, à Neuilly ; M. Eugène Charles Bernardin, Mme Marie-Anne Barral, née Vachet ; Mme Irène Mendelssohn, née Rubinstein, rue des Tournelles ; Mme veuve Elise Lemaire, née Guélin, 49 ans, 1, rue de la Paix, à Vincennes.

Toutes ces victimes ont été identifiées à la Morgue :

Mme Marie-Alexandrine Ratiaveau, 191, route de Chamart à Vanves ; Mlle Jeanne Mathis, 10, square de Clignancourt ; Mme de Couberlin, née Violette-Jeanne Macielles, 15, rue de la Poignée ; Mlle Germaine Francière, 24, bis, rue Croix-de-Musé ; Mme Eugénie Lemaire, 32, rue Chancellerie ; Mlle Marie-Marie-Juliette, 12, rue des Ursulines ; Mme Madeleine Labrousse, née Lambert, 25, rue de Lille ; M. Emmanuel Pearly de la Penitence, 2, rue des Sections, à Champigny ; Mlle Madeleine Hebbeler, née Bialas, 22, rue de Valenciennes ; M. Eugène Moreau, 63, quai de Jemmapes.

M. Beausse (sans autres renseignements) ; Mlle Claudine Martin, 16, rue Bassano ; M. Auguste Peignier, 38, rue Geoffroy-l'Asnier ; M. Bernard Rutenbach, 21, rue des Lanches, à Champigny ; Mlle Gabrielle Birot, avenue de Saint-Foy, à Neuilly ; Miss Ruth London, 6, rue de Balzac ; Mlle Gabrielle Jonenel, 5, avenue Victoria ; Mlle Edith Hoeffer, 19, rue de Valenciennes ; Mlle Louise de Conception Salgado, 18, avenue Saint-Foy, à Neuilly.

Ces blessés avaient été transportés dans un hôpital où ils ont succombé.

Morte dans un autre hôpital : Mlle Jeanne Baheigne.

Morte à son domicile : Mlle Claire-Marie Law de Lauriston, 3, rue Christophe-Colomb.

A travers Paris

La crue de la Seine

La Seine pourra atteindre ce matin samedi les cotes suivantes :

Austerlitz, 2 m. 60, en hausse de 0,24 ; Bezons, 3 m. 50, en hausse de 0,14.

On signale une petite crue du Grand-Morin.

Un tube lacrymogène dans la rue

M. Eugène Frantz, âgé de 50 ans, demeurant rue de Palikao, trouvait sur la voie publique un tube qui examinait attentivement avant de le porter au commissariat. C'était un tube lacrymogène dont se servent nos soldats au combat pour aveugler les ennemis. Les lieux où ils doivent abandonner M. Frantz, à la suite de cette trouvaille, a été pris d'une violente inflammation des yeux et des poumons. Il a dû être transporté à l'ambulance. Le personnel du commissariat a été lui-même sérieusement incommodé et l'engin qui fut transporté au laboratoire municipal.

M. Kling, directeur du laboratoire municipal, a examiné le tube lacrymogène.

L'audace de l'Autrichienne

Mariée à un Français, Mme Susmell-Caillet, née en Autriche, habite 20, rue Julien-Lacroix. Au lieu d'observer une sage réserve envers qu'elle ne cherchait point à chasser revenait au galop. Elle se vantait de son origine, disant « que ses deux frères combattaient la France qu'elle détestait ». Cette femme indigne a été enfin arrêtée sur les plaintes indignées des voisins.

Un escroc maladroît

Avant de la jamber amputée à la suite d'un accident de chemin de fer, Philippe Greisier, 32 ans, demeurant rue des Amandiers, arborait depuis huit jours la croix de guerre et la médaille militaire et se présentait chez les commerçants du quartier, se faisant passer pour l'argent ou des marchandises. Il est le tort de vouloir revendre à M. B..., drapier, rue de Cléry, une pièce d'étoffe que ce dernier lui avait donnée voilà huit jours.

Arresté, il a reconnu avoir escroqué.

Vois dans les gares

Les inspecteurs du commissariat spécial de la gare Saint-Lazare ont arrêté les nommés Louis Guérin et Nicolas Elchion, âgés de 16 ans, pour vols de cuivre à la gare des Batignolles. Une brocanteuse, Mme Vedlich, demeurant 6, rue des Epinettes, a été inculpée de complicité par recel.

Ferdinand Allier, 33 ans, a été d'ailleurs parti, déferé à l'autorité militaire pour vols aux messageries de la gare Saint-Lazare.

FAITS DIVERS

Un homme à la station du Métro Saint-Michel, demeurant 61, rue Tholin, tombe dans l'escalier et se blesse grièvement. Au Val-de-Grâce, le 1^{er} mars, M. Moreau, 155, M. Charles Lemaire, 60 ans, tombe accidentellement du 1^{er} étage et se tue.

CE QUE DIT LA PRESSE

LA BATAILLE VA BIEN ET CONTINUE

De l'Echo de Paris (M. Maurice Barrès) :

Pourquoi leur sommes-nous, dans ces terribles combats partiels, inférieurs en nombre ? Pourquoi est-ce que la victoire nous échappe ? Pourquoi ne pouvons-nous pas nous défendre ? L'ennemi, il est évident que la bonne utilisation du terrain compense le nombre. Je ne sais rien de plus beau que cette possession de soi-même, cet art de canaliser ses ressources et de mener l'effort pour mieux le déployer l'heure venue.

Associations-nous à la sérénité du commandement français et à la ténacité de nos admirables soldats. Quelles sont les intentions de l'ennemi ? Elles sont évidentes. Son effort principal ? Bornons-nous à savoir de toute certitude que ces deux premiers jours de la seconde phase sont appréciés comme bons pour la France. Et répondons le mot d'ordre : Résister, c'est vaincre.

Du Matin (Commandant de Civrieux) :

Après tant de journées pleines de sacrifices, Hindenburg n'a pu même réaliser les desseins qu'il avait conçus dans la première phase de son plan. A ses troupes harassées, disloquées par la lutte, il lui a fallu consentir une pause. Et la bataille, maintenant reprise, se livre toujours avec une égale confiance à une armée d'assaillants qui toute la journée d'hier ont piétiné sur place.

De la République Française (M. Latapie) :

L'Allemagne brûle ses dernières chances, jette au feu ses dernières réserves. Et c'est ce qui donne à nos chefs renseignés cette assurance presque joyeuse avec laquelle ils reçoivent les nouvelles de la bataille actuelle ; ils jugent très favorable nos desseins tactiques en face de l'ennemi, bien plus que celle des armées de la défensive.

Nous leur vendons le terrain à cent morts l'hectare, et nous leur faisons payer la bataille. A ce prix-là, nous pouvons bien leur céder encore quelques kilomètres.

Mais ils ne passeront pas !

De Qui (Bouchavesnes) :

Aujourd'hui, comme hier, la France est placée dans l'obligation de vaincre.

Le chef et les soldats y sont résolus, l'arrière peut se confier à une armée qui est encore intacte et qui n'est jamais plus grande que dans le péril. Il faut attendre avec sang-froid les jours à venir.

De l'Eclair (M. Jacques Dhur) :

Ils sont plus nombreux qu'à la Marne, à l'Yser ou à Verdun. Mais les alliés, eux aussi, se sont renforcés et se renforcent chaque jour.

Et les lacunes existant autrefois dans notre armement ont été comblées.

Ce serait donc contraire à la Logique que de ne pas espérer une fin victorieuse pour nous, à la fin de la Somme.

Et ça, ce n'est pas du boniment, c'est tout bêtement la leçon des faits...

LA DUPLICITE DE CZERNIN

Du Journal :

Nous possédons donc maintenant la clef de l'affaire.

Le cabinet de Vienne, faisant le jeu de l'Allemagne, a tenté, à diverses reprises, d'amorcer des négociations. Les vérités ont été répétées fréquemment l'année dernière. On n'a pas publié la campagne de conciliation menée ouvertement par le comte Czernin, au printemps 1917, sous l'impression de la révolution russe et des troubles intérieurs des Etats centraux. Le note française fait allusion très nettement à plusieurs sondages, notamment à l'entrevue, déjà connue, du général von Smuts et de l'ancien ambassadeur autrichien à Paris, le comte de Salm-Salm, le comte Mendelssohn-Pouilly, allié à la famille royale d'Angleterre.

La négociation qui nous intéresse particulièrement remonte au mois d'août 1917. Les protagonistes sont des personnages de premier ordre. Le comte Czernin, ancien diplomate de second plan, le comte Armand, fils d'un ambassadeur près le Vatican ; du côté français, le comte Armand, une personnalité très en vue de la plus haute société parisienne.

Le comte Armand est le chef actuel d'une de nos principales dynasties d'industrie. La famille des grands armateurs marseillais, amoncelée sous la Restauration, a les plus belles alliances. Fils d'un comte d'Empire, le comte Armand a épousé une Brancas, fille d'un duc.

Comment le comte Armand, mobilisé avec le grade de commandant, a-t-il été amené à jouer le rôle que nous apprenons ?

L'éducation du comte Armand a été faite en Suisse, à l'Université de Lausanne, où il a fait ses études. C'est à l'époque de sa jeunesse qu'il a été initié à la diplomatie, par le comte de Matran, à deux lieues de Fribourg, sur la rive de la Sarine, une partie du domaine du comte de Matran, qui a été achetée par le comte Armand, à deux lieues de Fribourg, sur la rive de la Sarine, une partie du domaine du comte de Matran

Acceptons un léger retard dans nos correspondances

Nos lettres nous arrivent un peu moins vite, actuellement, qu'en temps normal. Mais nous sommes en guerre, et au ministère des Postes et Télégraphes on nous a déclaré que l'on s'efforce d'améliorer le service dans toute la mesure du possible conciliable avec les intérêts de la défense nationale.

Où, nous y a-t-on dit, les correspondances sont parfois longues à parvenir à leurs destinataires. Mais les événements actuels nécessitent, pour l'autorité militaire, certaines précautions. Les lettres de nos soldats ne vont pas toujours de suite à destination, celles qui leur sont adressées subissent la conséquence des changements de secteurs. Pour les particuliers, c'est une autre affaire. Nous sommes en face d'une situation difficile : d'une part, réduction du nombre de trains postaux ; d'autre part, encombrement des voies occasionnant le retard de ces trains raréfiés. Et il y a aussi, souvent, le manque de coïncidence des correspondances de trains. Les petits chemins de fer d'intérêt local et les tramways départementaux ne marchent presque plus ; les lettres arrivées au chef-lieu d'arrondissement ou de canton par un train en retard doivent souvent attendre le lendemain tard pour passer qu'une fois par jour. Nous faisons appel à des volontaires. Mais les chevaux sont rares, eux aussi, et, en somme, c'est un moyen de fortune. Mais le public acceptera ces inconvénients. Il faut, avant tout, songer au transport du matériel de guerre, des troupes, du ravitaillement et, pour cela, on comprendra que les meilleures machines aient été réquisitionnées. Enfin, l'interruption de nos communications avec la Russie et la Roumanie est complète. En somme, nous n'avons plus d'horaires fixes, et d'un jour à l'autre, les lettres peuvent fort bien mettre une différence très sensible à parvenir au même point. Cela dépend des événements et, pour les destinataires, c'est une question de chance.

Où les évacués peuvent retirer leurs correspondances

Le public est informé que les correspondances postales et télégraphiques à destination des diverses localités de l'Oise et de la Somme, récemment occupées par l'ennemi où dont la population vient d'être évacuée sont actuellement en instance dans les bureaux centralisateurs indiqués ci-dessous :

Oise : toutes correspondances et télégrammes, Beauvais.

Somme : correspondances ordinaires et télégrammes, Rouen ; correspondances recommandées et chargées, Paris XV.

Les habitants des localités envisagées pourront soit retirer sur place leurs correspondances, soit les faire réexpédier sur une autre destination en faisant parvenir à cet effet une demande aux receveurs des bureaux ci-dessus désignés.

POUR REMÉDIER à la cherté de la viande

La question de la cherté de la viande préoccupe les pouvoirs publics qui cherchent naturellement le moyen d'enrayer une hausse persistante. La difficulté des transports, ceux-ci étant réservés aux besoins de la défense nationale, est une des causes de cette situation dont nous nous plaignons.

S'arrêtera-t-on à la carte de viande ou à la restriction ? Demain nous le dira. En attendant, voici une bonne nouvelle qui sera bien accueillie.

M. André Tardieu, haut commissaire de la France auprès du gouvernement américain, vient de câbler au ministère du Ravitaillement qu'il avait obtenu de nos alliés transatlantiques un important envoi de jambons, de lard et de viandes salées.

C'est en surmontant de très grandes difficultés que M. Tardieu est parvenu à ce résultat, dont il est inutile de souligner l'importance.

Pour les militaires retraités réadmis ou rappelés dans l'armée à l'occasion de la guerre

M. Léon Pasqual, député, avait demandé au ministre des Finances de hâter l'examen des dispositions prévues en vue de fixer les modalités de la révision des pensions de militaires retraités ou réadmis dans l'armée à l'occasion de la guerre.

Le ministre vient de l'informer que, pour assurer le vote rapide de ces dispositions qui ont été contenues dans le projet de loi n° 3.830, le gouvernement vient de le transporter dans un nouveau projet de loi n° 4.471, dont l'urgence a été signalée à la commission de pensions. En attendant la fixation des conditions dans lesquelles leur pension primitive sera révisée, les intéressés peuvent fournir les arrérages de cette pension sans que cette perception porte atteinte à leurs droits éventuels.

Courrier des Théâtres

A LA COMEDIE-FRANÇAISE, demain, en matinée, *Lucrèce Borgia*. Le soir, M. Léon Bernard jouera, pour la première fois, le rôle de l'abbé Constantin.

L'OPERA-COMIQUE, dont les représentations n'ont jamais été interrompues depuis quarante mois, modifie, à partir de demain, dimanche, le tableau de ses spectacles. Il continuera à donner des matinées le jeudi et le dimanche ; des soirées les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, complétant le chiffre de ses sept représentations par semaine.

Les diverses communications officielles viennent de reconnaître que l'opéra-comique n'est pas le personnel à être assuré par la direction contre les risques de guerre — offre au public le maximum possible de sécurité matérielle contre les bombardements.

Le CHATELET donnera cinq représentations par semaine de *La Course au Bonheur*, 4 soirées les lundi, mercredi, samedi et dimanche, et une matinée le dimanche.

ATHENES. — Plus de cent représentations n'ont pu diminuer la vogue de *La Dame de chambre*, ce brillant résultat est dû tout d'abord à la belle interprétation et notamment à M. René Babin, dans le rôle de l'abbé Constantin. Mais, d'autre part, les qualités de charme, de finesse malicieuse, de gâté spirituelle mettent en valeur le rôle délicat et complexe qu'elle a si joliment créé et qui complètera parmi ses plus parfaites incarnations.

L'Athènes continue à jouer tous les soirs et les samedi et dimanche en matinée.

LA PORTE SAINT-MARTIN reprend ce soir, à 8 h. 1/2, *Les Oubliés*, la pièce si patriotique de M. René Babin. Demain, à 2 h. 1/2, matinée.

AU NOUVEAU AMBIGU, ce soir, à 8 h. 1/2, reprise du *Maitre de Forges*, pièce de 5 actes de M. Georges Ohnet. Demain, à 2 h. 1/2, matinée.

GAITE. — Aujourd'hui, à 2 h. Les *Cloches de Corneville* ; demain, dimanche, à 1 h. 1/2, *Fra Diavolo* et à 5 h. 1/2, *Paul et Virginie*.

SCALA. — Ce soir, à 8 h. 1/2, reprise de *Une Nuit de Noce*, vaudeville en 3 actes, avec Mlle Madeleine Stang.

AU THEATRE DES ARTS, on répète *Les Gosses dans les Ruines*, de MM. Paul Gsell et Poulbot, épisode de guerre d'une intense originalité. Reçue par la Comédie-Française, cette pièce fut interdite l'an dernier par la censure ; mais, le 23 mars dernier, la décision a été infirmée, ce qui permet à M. Rodolphe Darzens de la présenter dans un décor conçu et peint par Poulbot.

AUX FOLIES-BERGERE, aujourd'hui, 2 h. 3 francs, la *Revue Nouvelle*, avec son spectacle de attractions, 2 h. 3 francs. Tous les soirs, à 8 h. 50, et tous les jours en matinée à 2 h. 30. (Centr. 44.68).

L'OLYMPIA donnera, aujourd'hui, en matinée et en soirée, son nouveau et brillant spectacle avec les meilleures vedettes du concert et des attractions les plus amusantes. Tous les soirs, à 8 h. 50, et tous les jours en matinée à 2 h. 30. (Centr. 44.68).

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui, samedi, matinée à 2 heures 1/2 et soirée deux représentations, la grande revue *C'est Fantastique*. Demain, dimanche, dernière matinée.

GAUMONT-PALACE, 8 h. 15. — *L'Alerte* et *fin de La Nouvelle Mission de Judoz*. Loc. Tél. Marc. 16-73.

BOUFFES-DU-NORD-CONCERT. — Métro Châtelet. Aujourd'hui, matinée populaire à 2 h. 12. Pélissier, Mary Nancy et 20 artistes. Entrée 0 fr. 50 et 1 fr. aux fauteuils. Soirée, *La Revue Provocante*. Demain, matinée.

Programme des spectacles

Opéra, 7 h. 1/2. — *Thaïs*.
Comédie-Française, 7 h. 3/4. — *L'Aventurier*, Jouet d'Ilustion.
Opéra-Comique, 7 h. 1/2. — *Sapho*.
Odéon, 8 h. 1/2. — *Le Capitaine Corcoran*, La Breuille.
Palais-Royal. — *Closerie provisoire*.
Châtelet, 8 h. — *Course au Bonheur*.
Scala, 8 h. 1/2. — *Une Nuit de Noce*.
Touffes, 8 h. 1/2. — *Closerie provisoire*.
Gymnase. — *Closerie provisoire*.
Edouard VII, 8 h. 3/4. — *Petite bonne d'Abraham*.
Variétés, 8 h. — *Relache*.
Renaissance. — *Relache*.
Vaudeville. — *Closerie provisoire*.
Athénée, 8 h. 1/2. — *Les Cloches de Corneville*.
Sarah-Bernhardt. — *Relache*.
Bouffes-Parisiens. — *Closerie provisoire*.
Salle, 8 h. 1/2. — *Les Cloches de Corneville*.
Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — *Les Oubliés*.
Ambigu, 8 h. 1/2. — *Le Maître de Forges*.
Déjazet, 8 h. 1/2. — *Dame de chez Maxim*.
Cluny, 8 h. 1/2. — *Relache*.
Capucines, 8 h. 3/4. — *Paris au Clair*.
Grand-Guignol, 8 h. 1/2. — *Le Crime*.
Th. Michel, 8 h. 1/2. — *Les Cloches de Corneville*.
Th. des Arts, 8 h. — *Prochainement, Les Gosses dans les Ruines*.
Comédie-Martin, 8 h. 1/2 et 8 h. 1/2. — *Revue Nouvelle*.
Olympia, 8 h. 30. — *Music-hall*.
Alhambra, 8 h. 1/2. — *Attractions variées*.
Bouffes-Concert, 8 h. 1/2. — *Soirée, revue Provocante*.
Empire. — *Rien des vedettes et attractions extra.*
Cirque Médrano, 8 h. 1/2. — *Attractions*.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 1/2. — *Relache*.
Gaumont-Palace, 8 h. 15. — *L'Alerte*, *La Nouvelle Mission de Judoz*.
Artistic, 61, r. Drouot, 8 h. 1/2. — *Actualités*.
Aubert-Palace, 8 h. 1/2. — *Actualités*.
Omnia-Palace, 8 h. 1/2. — *Actualités*.
Tivoli Cinéma, 8 h. 1/2. — *Actualités*.
Cinéma d'Orléans, 8 h. 1/2. — *Actualités*.
Cinéma-Concert-Lafayette, 8 h. 1/2. — *Actualités*.

Courses à Saint-Sébastien

RESULTATS DU JEUDI 4 AVRIL.
Prix Paris. — Soliman (Archibald) ; 2. Spadix (Bouillon) ; 3. Nangleys (O'Neill). — Une encolure, deux longueurs.
Prix Palato. — 1. Natcha (O'Neill) ; 1. Cencero (Gautier) ; 2. L'Alerte (Archibald). — Dead-heat, deux longueurs.
Prix Concha. — 1. Virgilus (Deboodt) ; 2. Fakir (O'Neill) ; 3. Rot Galon (Archibald). — Une tête, deux longueurs.
Prix Miram. — 1. Charles Roux (Garnier) ; 2. Olin (O'Neill) ; 3. Bonavent (O'Neill). — Une longueur et demie, deux longueurs.

LES HAUTEURS D'EAU

Haute-Seine. — Pont de Montreuil, 3 m. 37 ; pont de Melun, 3 m. 58 ; écluses de Varennes, 3 m. 12 ; écluses de Paris, 4 m. 78.
Marne. — Ecluse de Châlons, 2 m. 85 ; écluses de Châlons, 2 m. 36 ; écluses de Châlons, 4 m. 08.
Basse-Seine. — Pont de la Tourelle, 2 m. 24 ; pont Royal, 3 m. 37 ; écluses de Suresnes, 6 m. 04 ; barrage de Bezons, 3 m. 39 ; pont de Maures, 3 m. 87 ; 6 m. 04 ; écluses de Mérocourt, 4 m. 59.

L'exportation des capitaux et l'importation des titres

Le ministre des Finances vient, pour l'application de la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières (publiée au *Journal officiel* du 4 avril), de signer deux arrêtés qui sont publiés au *Journal officiel* aujourd'hui.

Par le premier de ces arrêtés, le Comité exécutif de la commission des changes, au ministère des Finances, est désigné pour instruire les demandes de dérogations à la loi du 3 avril, acceptant ou rejetant ces demandes. Le président de cette commission ou, à son défaut, un membre du Comité exécutif, est délégué pour signer, au nom du ministre, les autorisations de dérogation. Le fait même que le ministre a remis sa délégation au Comité exécutif de la commission des changes, qui, comme on le sait, comprend, à côté de quelques hauts fonctionnaires, des personnalités du monde du commerce, de l'industrie et de la banque, indique que la loi sera appliquée dans l'esprit le plus libéral et le plus pratique.

Le second arrêté vient modifier dans un but de simplification l'arrêté ministériel du 4 septembre 1917 relatif à la tenue du répertoire des opérations de change.

En réponse à certaines demandes de renseignements concernant l'application de la loi du 3 avril 1918, il est rappelé que les dispositions de cette loi ne visent, en quoi que ce soit, les fonds ou titres que les étrangers ou les Français résidant hors de France ont pu avoir en France, et dont ils peuvent disposer sans aucune restriction ni réserve. Le jeu des balances étrangères dans les banques fonctionnant en France reste en dehors de toute application de la loi.

La loi ne concerne pas non plus les fonds ou titres que les Français résidant en France avaient à l'étranger antérieurement au 3 avril et qu'ils peuvent y conserver et réemployer à leur gré.

RENSEIGNEMENTS UTILES

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Par suite de nécessités militaires, le marché de tous les trains postaux et directs de la ligne de Bourgogne se dirigeant vers Paris a été subit, à dater du 24 avril, en raison de l'importance de Dijon et Paris.

Jusqu'à nouvel ordre, les heures d'arrivée de ces trains sont les suivantes :
Train direct 13063 (provenance Marseille-Lyon, toutes classes), arrivée 13 h. 38.
Train post 13010 (provenance Menton-Nice 1^{re} classe), arrivée 14 h. 18.
Train post 13002 (provenance Marseille 1^{re} classe), arrivée 15 h. 18.

Train post 12588 (provenance Modane-Chambéry-Bellegarde), arrivée 15 h. 18.
Train direct 13058 (provenance Marseille-Lyon-toutes classes), arrivée 0 h. 18.
D'autre part, et pour les mêmes raisons, le train post de Bonnamy 1930, en provenance de Clermont-Saint-Étienne (toutes classes), est détourné par Malesherbes et n'arrive plus qu'à 10 heures matin.

BOURSE DE PARIS

DU VENDREDI 5 AVRIL 1918

BOURSE DE PARIS					
DU VENDREDI 5 AVRIL 1918					
VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 %	57.50	57.50	Banque d'Algérie	388	400
4 %	70.75	70.75	Société Générale	435	450
5 %	85.35	85.35	Crédit Commercial	485	490
4 1/2 % 1917-18	68.95	68.95	Crédit Lyonnais	415	430
4 1/2 % 1918-19	69.00	69.00	Crédit Mobilier	410	425
4 1/2 % 1919-20	69.00	69.00	Crédit Foncier	410	425
4 1/2 % 1920-21	69.00	69.00	Crédit Agricole	410	425
4 1/2 % 1921-22	69.00	69.00	Crédit Industriel	410	425
4 1/2 % 1922-23	69.00	69.00	Crédit Maritime	410	425
4 1/2 % 1923-24	69.00	69.00	Crédit Colonial	410	425
4 1/2 % 1924-25	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1925-26	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1926-27	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1927-28	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1928-29	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1929-30	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1930-31	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1931-32	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1932-33	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1933-34	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1934-35	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1935-36	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1936-37	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1937-38	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1938-39	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1939-40	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1940-41	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1941-42	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1942-43	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1943-44	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1944-45	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1945-46	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1946-47	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1947-48	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1948-49	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1949-50	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1950-51	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1951-52	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1952-53	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1953-54	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1954-55	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1955-56	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1956-57	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1957-58	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1958-59	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1959-60	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1960-61	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1961-62	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1962-63	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1963-64	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1964-65	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1965-66	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1966-67	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1967-68	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1968-69	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1969-70	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1970-71	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1971-72	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1972-73	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1973-74	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1974-75	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1975-76	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1976-77	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1977-78	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1978-79	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1979-80	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1980-81	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1981-82	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1982-83	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1983-84	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1984-85	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1985-86	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1986-87	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1987-88	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1988-89	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1989-90	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1990-91	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1991-92	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1992-93	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1993-94	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1994-95	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1995-96	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1996-97	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 1997-98	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 1998-99	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 1999-00	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2000-01	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2001-02	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2002-03	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2003-04	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2004-05	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2005-06	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2006-07	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2007-08	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2008-09	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2009-10	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2010-11	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2011-12	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2012-13	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2013-14	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2014-15	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2015-16	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2016-17	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2017-18	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2018-19	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2019-20	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2020-21	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2021-22	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2022-23	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2023-24	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2024-25	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2025-26	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2026-27	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2027-28	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2028-29	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2029-30	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2030-31	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2031-32	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2032-33	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2033-34	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2034-35	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2035-36	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2036-37	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2037-38	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2038-39	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2039-40	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2040-41	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2041-42	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2042-43	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2043-44	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2044-45	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2045-46	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2046-47	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2047-48	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2048-49	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2049-50	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2050-51	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2051-52	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2052-53	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2053-54	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2054-55	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2055-56	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2056-57	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2057-58	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2058-59	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2059-60	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2060-61	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2061-62	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2062-63	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2063-64	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2064-65	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2065-66	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2066-67	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2067-68	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2068-69	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2069-70	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2070-71	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2071-72	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2072-73	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2073-74	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2074-75	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2075-76	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2076-77	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2077-78	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2078-79	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2079-80	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2080-81	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2081-82	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2082-83	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2083-84	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2084-85	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2085-86	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2086-87	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2087-88	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2088-89	69.00	69.00	Crédit Marocain	410	425
4 1/2 % 2089-90	69.00	69.00	Crédit Algérien	410	425
4 1/2 % 2090-91	69.00	69.00	Crédit Tunisien	410	425
4 1/2 % 2091-92	69.00	69.00	Crédit Marocain		